

Cadre intégré renforcé

Évaluation du cadre intégré renforcé

Volume 3: Annexes Supplémentaires

9 décembre 2021
Soumis par :

SAANA CONSULTING

ANNEXES

- ANNEXE 1: MANDAT POUR L'ÉVALUATION DU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ (CIR)
- ANNEXE 2: DOCUMENTS EXAMINÉS
- ANNEXE 3 : PERSONNES INTERROGÉES
- ANNEXE 4 : MATRICE D'ÉVALUATION
- ANNEXE 5 : ANALYSE MACROÉCONOMIQUE

**ANNEXE 1: MANDAT POUR L'ÉVALUATION DU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ
(CIR)**

Demande de proposition-2020-159 Évaluation du CIR

ANNEXE I

MANDAT

POUR L'ÉVALUATION DU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ (CIR)

2020-2021

I. APERÇU GÉNÉRAL

Dans l'environnement commercial complexe d'aujourd'hui, l'Aide pour le commerce (APC) établit un cadre pour une assistance indispensable qui va du renforcement des capacités de production et des capacités institutionnelles à l'élaboration des politiques et stratégies commerciales. Les pays les moins avancés (PMA) restent confrontés à des contraintes du côté de l'offre qui limitent fortement leur capacité de bénéficier des possibilités commerciales. Les coûts élevés du commerce et les capacités institutionnelles limitées, y compris la mauvaise qualité des infrastructures nationales, continuent d'empêcher les PMA de tirer parti des chaînes de valeur régionales et internationales. Cela nécessite que ces pays, les partenaires de développement et le secteur privé intensifient leurs efforts pour favoriser la participation des PMA aux marchés et au commerce mondiaux, par exemple en investissant dans les infrastructures commerciales, le développement des compétences, la réforme de la réglementation, le soutien institutionnel, l'accès au financement et la facilitation des échanges, entre autres.

Le constat de ces difficultés a entraîné l'établissement du Cadre intégré (CI) en 1997 comme initiative internationale visant à promouvoir le commerce dans les PMA en l'intégrant dans les plans de développement nationaux (PDN) et à coordonner la fourniture de l'aide destinée à ces pays. À l'issue d'une série d'évaluations¹, une équipe spéciale a recommandé de renforcer le processus de mise en œuvre du CI en reliant les activités et les résultats au niveau du programme et des projets. Cela a conduit à un remaniement du CI en 2007 qui a donné lieu au CIR actuel, dont l'objectif est de soutenir l'intégration des PMA dans le système commercial mondial afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable. La première phase du CIR a été menée de 2009 à 2015, un examen à mi-parcours (EMP) indépendant ayant été effectué en 2012 et une évaluation globale finale en 2014. La deuxième phase du CIR a débuté en 2016 sur la base des constatations et recommandations issues de l'évaluation finale; tous les projets menés dans le cadre de cette phase devront être achevés d'ici au milieu de l'année 2023, conformément à la décision du Conseil du CIR de décembre 2019.

La mise en œuvre effective de la deuxième phase est guidée par le document-cadre du programme, le Recueil pour la phase deux du CIR et le Plan stratégique pour 2019-2022. De nouveaux mécanismes ont été mis en place pour les projets régionaux, la modalité combinée, le soutien à la durabilité, les dons pour l'élaboration de projets, les appels à propositions thématiques et l'amélioration des études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC), et de nouvelles lignes directrices ont été établies, entre autres. La phase deux du CIR met également davantage l'accent sur la participation du secteur privé, un développement du commerce inclusif et durable avec une participation accrue des femmes, des jeunes et des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) aux activités du CIR, le renforcement des liens entre le commerce et l'investissement et l'exploitation de la technologie. L'efficacité et l'optimisation des ressources dans la gouvernance et les opérations du programme ont également été renforcées. Pendant cette phase, le CIR a élaboré ou revu quelques procédures, lignes directrices et modalités et a actualisé sa théorie du changement et le cadre logique au niveau du programme pour mesurer les résultats; il a également élaboré une matrice des risques pour surveiller les risques liés à la mise en œuvre du programme.

Le CIR est un partenariat mondial unique en son genre entre les PMA, les donateurs du CIR et les organisations du CIR qui a pour vocation d'aider les PMA à utiliser le commerce comme

¹ Évaluation du Cadre intégré remanié pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés. Consortium Capra-BPCC, novembre 2003; et "Integrated Framework for Trade-Related Technical Assistance, Addressing Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs, Case Study", Agarwal et Cutura, 2004.

instrument de croissance économique et de lutte contre la pauvreté en créant des emplois et des sources de revenus. Il donne aux PMA les moyens de déterminer les domaines dans lesquels le commerce peut faire partie intégrante de leurs stratégies nationales de développement et les aide à tirer profit de l'APC pour atteindre cet objectif. Le CIR est mondialement reconnu dans le Programme d'action d'Istanbul et dans le Programme d'action Addis-Abeba, Il est aussi mentionné dans les indicateurs 8a et 17 des Objectifs de développement durable. Le CIR travaille avec les PMA et les pays récemment sortis de cette catégorie situés en Afrique, en Asie, dans le Pacifique et dans les Amériques, ses activités étant financées par un fonds d'affectation spéciale multi-donateurs.

Les objectifs du CIR ont continué d'évoluer entre la phase un et la phase deux pour s'adapter à l'évolution des besoins des PMA. Sur la base de ses valeurs uniques, le partenariat s'emploie à aider les PMA à:

Améliorer le cadre politique et réglementaire fondé sur des données probantes pour le commerce et l'investissement.

Renforcer la coordination institutionnelle pour le développement du commerce et l'investissement.

Renforcer les capacités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques.

Améliorer la participation aux chaînes de valeur stratégiques pour une connectivité accrue aux marchés.

Améliorer l'utilisation de la technologie dans la production et les services au sein de certaines chaînes de valeur.

Mobiliser des investissements additionnels pour renforcer les capacités de production.

Sur la base de ce qui précède, le soutien du CIR vise à atteindre deux objectifs essentiels définis dans le Plan stratégique du CIR pour 2019-2022. L'objectif 1 consiste à améliorer l'environnement commercial pour permettre une croissance inclusive et durable des PMA. Cet objectif est axé sur le soutien institutionnel et stratégique (qui fait habituellement l'objet des "projets de catégorie 1"). En outre, ce soutien comprend l'élaboration d'EDIC et des matrices des actions qui s'y rapportent, lesquelles servent de base pour intégrer les priorités liées au commerce dans les PDN/documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et dans les mécanismes de financement des donateurs, ainsi que pour soutenir les arrangements nationaux de mise en œuvre (ANMO) du CIR en renforçant la capacité des pays d'élaborer et de coordonner les politiques et stratégies commerciales et de gérer les projets. L'objectif 2 du Plan stratégique consiste à accroître les exportations et l'accès aux marchés internationaux par le biais de trois objectifs spécifiques. Ces objectifs consistent à accroître la participation des pays du CIR aux chaînes de valeur stratégiques en vue d'améliorer la connectivité aux marchés; à accroître l'utilisation de la technologie dans la production et les services au sein de certaines chaînes de valeur; et à aider à mobiliser des investissements additionnels pour renforcer les capacités de production.

Il est reconnu que cette évaluation aura lieu à une période unique au cours de laquelle les effets de la pandémie de la COVID-19 auront eu un impact sur le programme et les méthodes traditionnelles d'évaluation. En outre, il est difficile d'estimer quand les effets de la pandémie seront résolus et, par conséquent, l'agilité et l'adaptabilité seront essentielles pour cette évaluation.

L'objectif de la demande de proposition est de sélectionner un cabinet d'experts (l'évaluateur) capable de réaliser l'évaluation susmentionnée conformément aux exigences énoncées dans le présent mandat. Cette évaluation sera menée par une équipe de consultants dirigée par un chef d'équipe spécialisé.

II. RAISON D'ÊTRE ET OBJECTIFS

A. Raison d'être

L'évaluation et l'apprentissage sont considérés comme faisant partie intégrante de la mise en œuvre et de la gestion du programme du CIR et comme constituant une phase nécessaire dans le cycle de ce programme. En outre, le document-cadre du programme et le Recueil pour la phase deux du CIR indiquaient qu'une évaluation finale du CIR devrait être réalisée pour:

confirmer les résultats et prévoir des corrections de trajectoire si nécessaire;
résumer les données relatives aux résultats obtenus à partir de l'expérience complète du CI/CIR à ce jour et à l'efficacité, à l'efficience, à l'impact et à la durabilité du modèle du CIR eu égard aux objectifs consistant à aider les PMA à mieux s'intégrer dans le système commercial mondial et à faire progresser leur développement économique et social; et
formuler des recommandations concernant les orientations futures appropriées en mobilisant l'assistance technique liée au commerce (ATLC) en faveur des PMA, à temps pour un examen et une action éventuelle d'ici à la fin du mandat du CIR.

B. But et objectifs

Le présent mandat a pour objet d'entreprendre une évaluation indépendante du CIR. Cette évaluation sera essentiellement axée sur une évaluation des impacts, la communication d'informations en retour sur le programme, le partage des enseignements tirés et la promotion de la responsabilité dans l'exécution, la mise en œuvre et la gestion du programme au moyen d'une évaluation globale des processus et opérations du CIR.

L'évaluation indépendante a principalement pour but d'évaluer les résultats du programme par rapport aux buts du CIR tels que décrits aux paragraphes 5 et 6 (ci-après dénommés "les objectifs") d'une manière indépendante et de recenser les principaux enseignements tirés. L'évaluation doit être de grande qualité, car les résultats seront utilisés pour éclairer la conception d'éventuels futurs programmes.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont les suivants:

Évaluer et résumer les données relatives aux résultats obtenus à ce jour par le CIR, en mettant un accent particulier sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du modèle eu égard aux objectifs du programme mentionnés ci-dessus.

Évaluer l'efficacité organisationnelle du CIR, y compris les aspects liés à l'optimisation des ressources.

Identifier les facteurs institutionnels et organisationnels qui ont contribué à ou empêché la réalisation des objectifs du CIR.

Identifier les enseignements tirés au niveau des projets et du programme.

Évaluer les résultats au regard des objectifs établis et proposer des ajustements de trajectoire si nécessaire.

Formuler des recommandations concernant les orientations futures appropriées en mobilisant l'ATLC en faveur des PMA, à temps pour un examen et une action éventuelle d'ici à la fin de la phase actuelle du CIR.

III. PORTÉE ET MÉTHODOLOGIE

A. Principes guidant l'évaluation

L'évaluation sera guidée par les principes du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE² relatifs à l'indépendance, à l'impartialité, à la crédibilité et à la participation des parties prenantes au processus d'évaluation, y compris le principe d'utilité. Il est demandé aux consultants et à toutes les parties prenantes à ce processus de se conformer aux principes ci-dessus. Ces principes pourront être complétés par d'autres principes adoptés par le Conseil du CIR et son sous-comité d'évaluation (SCE) pour guider le processus d'évaluation.

B. Portée de l'évaluation

L'évaluation sera guidée par les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité et impact), sans toutefois s'y limiter. Il est aussi important que l'évaluation prenne pleinement en compte les différents niveaux et composantes du CIR.

La portée de l'évaluation couvrira les deux phases du CIR, à savoir la phase un (2008--2015) et la phase deux (2016 à ce jour). Pour ce faire, l'évaluateur est encouragé à utiliser les évaluations et examens déjà effectués (notamment en rapport avec la phase un du CIR) et les travaux déjà en préparation. L'évaluation de la phase un du CIR visera à déterminer les incidences possibles du programme tant sur le plan institutionnel/stratégique que sur celui des capacités de production. L'évaluation de la phase deux du CIR sera axée sur les résultats qui se dégagent et sur la conception, la mise en œuvre, la gestion, les résultats et l'administration du programme à chacun des niveaux du CIR – le niveau du programme global, le niveau des projets par pays et l'intersection/la mise en cohérence de ces deux niveaux.

L'évaluation devra systématiquement couvrir trois volets distincts de l'activité du CIR:

Le modèle/approche d'activité du CIR tel qu'il se reflète dans les interventions individuelles au niveau des pays (EDIC/Mises à jour des EDIC, projets de catégorie 1 et 2) et les ANMO connexes - c'est-à-dire l'unité nationale de mise en œuvre (UNMO) du CIR, le Comité directeur national du CIR, le Point Focal du CIR (PF), le coordinateur de l'UNMO et le Facilitateur des Donateurs du CIR -, y compris une évaluation du modèle/approche d'activité du CIR des projets régionaux.

Le programme et les activités globales, y compris la fonction de suivi et d'évaluation (S&E) et la défense des intérêts des PMA.

Une évaluation des changements systématiques apportés à l'ensemble du partenariat du CIR (en particulier le Secrétariat exécutif du CIR (SE), le Gestionnaire du fonds d'Affectation spéciale pour le CIR (GFAS) et les entités de mise en œuvre) au cours de la deuxième phase du CIR, y compris les domaines qui comprennent la rationalisation attendue des processus, le suivi des thèmes transversaux (par exemple, le genre), les efforts pour assurer une meilleure durabilité et l'effet de levier.

Du point de vue géographique, l'évaluation couvrira toutes les régions dans lesquelles se situent les 51 pays du CIR³ (Afrique, Asie, Pacifique et Haïti dans les Amériques).

C. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation sera menée selon les critères du CAD de l'OCDE pour l'évaluation du développement, y compris d'autres critères spécifiques au programme pour évaluer l'efficacité. L'évaluation sera guidée par ce mandat et le rapport de lancement, qui précisera plus en détail les questions d'évaluation et la méthodologie détaillées.

² <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

³ La liste des pays est disponible sur le site web du CIR www.enhancedif.org, tandis que la liste complète (avec le projet par pays listé) sera mise à la disposition de l'entreprise gagnante lors de la réunion de lancement.

Une variété de méthodes d'évaluation d'impact quantitatives et qualitatives seront incluses dans le rapport de lancement proposé, veillant à ce que les méthodes couvrent des échantillons représentatifs de chaque circonscription et groupe d'acteurs clés du partenariat. Compte tenu de la diversité des résultats au niveau des pays, les évaluateurs seront invités à adopter une combinaison de méthodes pour assurer la triangulation des conclusions. Cela devrait inclure une approche par liste de contrôle, avec des questions complètes et soigneusement ciblées. Une telle approche garantira que l'évaluation examine systématiquement la totalité du modèle d'activité du CIR dans son ensemble et dans les pays étudiés (de l'EDIC à l'aide des catégories 1 et 2 en passant par les projets d'intégration), étant donné qu'ils sont tous destinés à former une série d'interventions holistiques interdépendantes.

En plus de l'approche proposée sous forme de liste de contrôle, la proposition de l'évaluateur devra fournir une description claire de la conception et de la méthodologie qui seront utilisées pour répondre aux questions essentielles; décrire les méthodes d'évaluation innovantes à utiliser; la théorie du changement; les contrefactuels proposés le cas échéant; et proposer des méthodes de collecte de données, des méthodes d'analyse et une approche de synthèse. La proposition doit être claire et complète sur l'approche méthodologique qui permettra d'évaluer la performance du CIR dans la phase deux et son impact sur le développement à partir des interventions de la phase un.

L'évaluation combinera des approches d'évaluation à la fois formative et sommative. L'évaluation formative permettra d'évaluer les résultats de la phase deux du CIR, actuellement en cours, les structures de gouvernance, le modèle de financement, la mise en œuvre des projets en cours et les procédures y relatives afin d'illustrer ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré. L'évaluation sommative permettra d'évaluer les effets escomptés et involontaires des interventions achevées (c'est-à-dire principalement, mais pas nécessairement uniquement, de la phase un du CIR) en appliquant des méthodes innovantes d'évaluation d'impact quantitatif et qualitatif.

L'évaluation fera fond sur les constatations issues d'autres évaluations réalisées par le CIR, y compris l'EMP indépendant de 2012, l'évaluation indépendante de 2014, l'examen des outils et procédures opérationnels du Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR de 2014, la méta évaluation de 2019 et, dans les cas où cela sera approprié, les évaluations thématiques pertinentes à venir concernant les EDIC et les ANMO.

La méthodologie proposée dans la proposition technique inclura au minimum, sans s'y limiter, les aspects suivants:

Examen de la documentation: familiarisation avec les documents essentiels (publiés et non publiés, en anglais et en français). Des copies de tous les documents énumérés à l'appendice 1 seront mises à la disposition de l'évaluateur.

Entretiens et consultations avec les parties prenantes: cela impliquera, entre autres choses, des consultations et des entretiens avec les membres de la structure de gouvernance du CIR et les bénéficiaires du CIR aux niveaux mondial et national. Ces membres et bénéficiaires comprendront, sans s'y limiter, la communauté des donateurs du CIR et les donateurs membres du Conseil du CIR, la communauté des PMA et les PMA membres du Conseil du CIR, les organisations participantes et partenaires du CIR (Banque mondiale, CNUCED, FMI, ITC, OMC et PNUD), les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Conseil du CIR (ONUDI et OMT), et d'autres partenaires du CIR, le Président du Conseil du CIR, le Président du Comité directeur du CIR, des représentants du secteur privé et d'autres bénéficiaires des projets, le SE et le GFAS, les pays bénéficiaires et les parties

prenantes y compris les gouvernements et le secteur privé. Il est prévu que les consultations à distance, y compris à travers des instruments tel que les questionnaires, couvrent tous les pays qui participent activement au CIR. La liste complète sera examinée et convenue avec le cabinet sélectionné au cours de la phase de lancement.

Évaluations au niveau des pays (études de cas par pays): l'évaluation inclura une évaluation détaillée des activités du CIR dans certains pays, qui sera réalisée selon les mêmes critères que ceux de l'évaluation globale (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité et impact). L'évaluateur indiquera dans le rapport de lancement la liste des pays qu'il propose de soumettre à un examen plus détaillé, en précisant clairement les critères de sélection utilisés pour établir cette liste. Pour la sélection des pays, il conviendra d'utiliser une approche fondée sur l'échantillonnage raisonné et un ensemble de critères prédéfinis, en conjonction avec la viabilité physique des visites dans les pays dans le contexte de la COVID 19. Certains facteurs devront probablement être pris en compte, comme l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets, la catégorie du projet, la répartition géographique/régionale et la langue; et différents facteurs liés au développement, par exemple dans le cas des pays sans littoral, des pays fragiles ou affectés par des conflits ou des petits États insulaires en développement. La liste finale des pays sélectionnés sera approuvée par le SCE en consultation avec les groupes constitutifs respectifs du CIR, tels que le Groupe des PMA à l'OMC pour les représentants des PMA. Pour que les études de cas fournissent autant de données que nécessaire et donnent une image précise de l'impact sur le terrain, il serait souhaitable que l'évaluation comprenne des appréciations portant sur environ la moitié des pays qui ont bénéficié d'interventions du CIR. Il est prévu d'utiliser processus en deux étapes, avec une première étape basée sur des consultations virtuelles autour d'une liste de contrôle structurée, des examens documentaires et des évaluations. Un nombre plus limité de pays serait proposé pour des examens plus approfondis (par exemple par des visites sur le terrain, des missions virtuelles approfondies et/ou des consultations nationales lorsque cela est possible).

L'évaluateur est encouragé à proposer des approches alternatives ou à développer davantage l'approche à plusieurs niveaux susmentionnée, afin de démontrer les moyens les plus efficaces et efficaces de mener les études de cas (en tenant compte des restrictions ou des perturbations de voyage potentielles résultant de la COVID-19).

Le CIR est un programme multi-donateurs et multi-pays complexe comportant des projets à plusieurs niveaux et impliquant différentes parties prenantes et différents bénéficiaires. Il est essentiel que les soumissionnaires expliquent dans leurs propositions techniques comment la complexité du programme et de l'évaluation sera gérée. Il sera nécessaire d'adopter une approche innovante fondée sur les méthodes d'évaluation les plus récentes afin d'évaluer les résultats à court et moyen terme dans le cadre d'une seule évaluation. Cette approche devra être étayée par une matrice d'évaluation illustrative. La méthodologie, et en particulier la matrice d'évaluation, seront affinées et finalisées au cours de la phase initiale par l'évaluateur.

La proposition technique devra indiquer comment les évaluateurs ont conçu l'approche pour faire face aux perturbations anticipées de la pandémie de COVID-19, tant dans l'évaluation du programme que dans les moyens de mener l'évaluation proprement dite. La proposition devra également décrire comment les évaluateurs espèrent capturer les situations antérieures et postérieures à la COVID-19 dans leur analyse. Le cas échéant, des méthodes de contingence devraient être précisées dans le cas où de nouvelles perturbations surviennent au cours de la période d'évaluation.

IV. QUESTIONS D'ÉVALUATION

Les questions d'évaluation doivent être axées sur la portée et les objectifs de l'évaluation et sur un certain nombre de points clés qui permettent une collecte de données plus ciblée et une analyse plus approfondie. Il est important de s'assurer que les réponses aux questions soient complètes, et à ce que les questions se rapportent à l'évaluation et soient liées à la théorie de changement, au cadre logique de l'intervention et aux critères d'évaluation. L'évaluateur est encouragé à adopter la portée et la flexibilité nécessaires pour développer les domaines et les questions thématiques qui seront présentés dans le rapport de lancement. Les questions pourraient également examiner les implications pour la programmation future en faveur des PMA et la mesure dans laquelle des changements seront nécessaires dans la stratégie et la mise en œuvre de la phase deux du CIR en cours afin de maximiser l'impact du CIR sur la période restante de la phase deux du CIR.

Les séries de questions suivantes, ainsi que les sous-questions indicatives à inclure dans la matrice d'évaluation, ont été définies pour guider l'évaluation. Il y a sept questions principales généralement alignées sur les critères du CAD de l'OCDE, chacune comportant une série de sous-questions pour guider l'évaluation. D'autres lignes d'enquête indicatives découlant des questions ci-dessous sont incluses dans les annexes du mandat.

A. Pertinence : Dans quelle mesure le programme CIR est-il pertinent par rapport aux besoins et aux priorités de développement des capacités liées au commerce des PMA?

Quelle est la pertinence des principes opérationnels du CIR par rapport aux besoins des PMA?

Depuis sa création, quelle est et quelle a été la pertinence du CIR dans le contexte global du soutien aux PMA?

Dans quelle mesure les projets du CIR sont-ils pertinents par rapport aux besoins de chaque pays et des bénéficiaires ciblés?

Dans quelle mesure les objectifs et résultats du programme du CIR ciblent-ils les principaux besoins des PMA, tels qu'il ressortent des matrices des actions des EDIC, des politiques commerciales nationales et des PDN?

B. Cohérence : Dans quelle mesure la logique du programme du CIR est-elle cohérente ?

Dans quelle mesure la logique d'intervention et la méthode d'exécution du CIR concordent-elles à la réalisation des objectifs du programme ?

Dans quelle mesure les projets du CIR sont-ils alignés aux objectifs programmatiques ?

Le CIR collabore-t-il efficacement et, le cas échéant, ajoute-t-il de la valeur à d'autres interventions bilatérales ou multilatérales d'APC (y compris des Agences du CIR) et vice-versa ?

Existe-t-il un certain degré de synergie (technique, matérielle ou financière) entre les projets financés par le CIR au niveau des pays et d'autres interventions liées au commerce non financées par le CIR dans le même pays ? Quelles sont les actions proposées pour obtenir une plus grande synergie ?

C. Efficacité : Dans quelle mesure le CIR produit-il des résultats ?

Dans quelle mesure les objectifs du CIR ont-ils été atteints ?

Quelle est l'efficacité des mécanismes opérationnels du CIR (au niveau du programme et des pays) ?

Quelle est l'efficacité des mécanismes de gouvernance du CIR (tant au niveau du programme qu'au niveau des pays) ?

Dans quelle mesure les outils et projets analytiques du CIR produisent-ils des résultats ?

Quels sont les facteurs qui ont déterminé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs visés par le CIR ?

D. Effizienz: Le CIR fait-il preuve d'une utilisation efficiente du temps et des ressources?

Dans quelle mesure les mécanismes opérationnels du CIR sont-ils efficaces?
Dans quelle mesure les structures de gouvernance du CIR sont-elles efficaces?
Dans quelle mesure les outils et projets analytiques du CIR sont-ils efficaces dans la réalisation des objectifs du CIR?
Les objectifs du programme ont-ils été atteints dans les délais attendus?

E. Impact: Quels impacts prévus et imprévus peuvent-ils être observés comme conséquence de la mise en œuvre du programme du CIR?

Quelle a été la contribution du CIR au développement durable dans les PMA?
Quelle a été la contribution du CIR à l'intégration des PMA dans les systèmes commerciaux mondiaux et régionaux?

Quelle contribution le CIR a-t-il apporté au programme d'APC en faveur des PMA?

Quels sont les autres effets évidents découlant de l'activité du CIR?

F. Durabilité: Les résultats obtenus par le CIR au niveau du programmes et des pays sont-ils susceptibles d'être durables?

Les opérations du CIR ont-elles été conçues de manière à permettre la continuité des objectifs du programme?

Dans quelle mesure l'appropriation du CIR est-elle démontrée par les PMA?

Les résultats obtenus par le CIR au niveau du programme et des pays sont-ils susceptibles de durer après la clôture de la phase actuelle ?

Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité dans les projets du CIR?

Quelle est la contribution comparative des PMA aux projets du CIR par rapport aux contributions des contribuables des pays donateurs du CIR ?

Quel est le niveau d'engagement des institutions nationales dans la mise en œuvre des interventions du CIR, tant de catégorie 1 que de catégorie 2, en tant que principales entités de mise en œuvre (PEMO) et assumant pleinement leur responsabilité et redevabilité ?

G. Autres: Dans quelle mesure les évolutions récentes ont-elles provoqué des changements dans la pertinence, l'efficacité et l'efficacité du programme?

Quels sont les changements qui ressortent de la mise en œuvre du plan de gestion du changement de la phase une à la phase deux ?

Dans quelle mesure la pandémie de COVID 19 a-t-elle eu un impact sur le programme du CIR ?

Dans quelle mesure le CIR a-t-il assuré l'équité entre les bénéficiaires ?

Dans quelle mesure les crises sécuritaires et politiques ont-elles eu un impact sur les pays du CIR ?

L'évaluateur (cabinet ou équipe de consultants) est encouragé à adopter la souplesse et la portée nécessaires dans l'élaboration des domaines thématiques et les questions qui y seront présentés, dans le rapport de lancement. Les questions devraient également comporter l'examen des incidences quant à la programmation future et la mesure dans laquelle il faudra apporter des modifications à la stratégie et à l'exécution du programme pour maximiser l'intégration des pays bénéficiaires du CIR dans le commerce mondial et atteindre les autres objectifs de développement au niveau des pays.

V. APERÇU GÉNÉRAL DES TÂCHES

Élaborer un rapport de lancement concis comportant les éléments suivants :

Démonstration par l'évaluateur d'une bonne compréhension des objectifs et de la portée de l'évaluation.

Description et justification de la méthodologie proposée. Ceci devrait inclure une référence spécifique aux adaptations de l'approche par rapport aux restrictions de la COVID-19 sur l'évaluation, ainsi que des mesures d'atténuation.

Principales parties prenantes à consulter/interroger au cours du processus d'évaluation et approche en ce qui concerne la participation.

Toute révision des questions d'évaluation, sous la forme d'une matrice d'évaluation, en prenant en compte la théorie du changement et la logique d'intervention.

Structure proposée pour le rapport d'évaluation final.

Plan de travail détaillé comprenant un calendrier pour chaque résultat attendu.

Annexes (liste des documents consultés, guides pour les entrevues destinés aux différentes parties prenantes, questionnaire d'enquête).

Pour examiner le rapport de lancement, le SCE et le Conseil du CIR évalueront la qualité de la méthodologie proposée par l'évaluateur au regard des critères suivants:

Approche suggérée pour évaluer les liens entre les niveaux mondial et national.

Élaboration et amélioration des questions d'évaluation.

Approche fondée sur l'échantillonnage afin de sélectionner les études de cas par pays.

Généralisation proposée à partir des données des études de cas par pays.

Mesure dans laquelle la méthodologie examinera l'impact.

Approche analytique globale et fondement qui seront utilisés pour évaluer les résultats dans le cadre de chaque question d'évaluation.

Examen des documents du CIR publiés et non publiés (énumérés à l'appendice 1):

Examiner le cadre logique du programme et la théorie du changement.

Procéder à un examen documentaire du portefeuille des projets du CIR (y compris les projets pré-EDIC, les EDIC, les mises à jour des EDIC et les projets de catégorie 1 et 2, notamment les projets thématiques et régionaux).

Effectuer des visites sur le terrain dans les pays pour des études de cas et une analyse approfondie de l'exécution et de la gestion des projets, ainsi que tenir des réunions de consultation et mener des entretiens avec des parties prenantes sélectionnées.

Effectuer des visites sur le terrain et/ou mener des entretiens téléphoniques avec d'autres partenaires du CIR.

Établir régulièrement des rapports sur l'état d'avancement de l'évaluation afin que les progrès et la qualité de l'évaluation soient examinés.

Procéder à l'analyse globale de l'évaluation en vue d'établir et de rédiger un projet de rapport final couvrant la gestion et l'exécution du programme, les résultats, les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les recommandations relatives à la conduite efficace des activités du CIR dans le cadre d'une approche fondée sur les résultats.

Présenter le projet de rapport final au SCE pour commentaires initiaux, puis au Conseil du CIR, au Groupe des PMA à l'OMC et aux parties prenantes aux fins de la présentation d'observations/commentaires.

Réviser et finaliser le rapport d'évaluation après avoir intégré les observations/commentaires et le retour d'informations du Conseil du CIR, du Groupe des PMA à l'OMC et des autres parties prenantes.

Ces tâches seront ajustées et précisées dans le rapport de lancement établi par l'évaluateur et selon ce qui sera convenu par le Conseil du CIR par le biais du SCE.

VI. GESTION DE L'ÉVALUATION

A. Rôle du Conseil du CIR

En tant qu'organe décisionnel pour le contrôle des opérations et des finances et l'orientation générale des activités, le Conseil du CIR est responsable de l'ensemble de l'évaluation. Les consultants lui feront directement rapport par le biais de son SCE pour l'orientation générale sur le fond et la teneur de l'évaluation. Le SCE, ou le cas échéant le Conseil du CIR, donnera des conseils concernant le contexte et la teneur de l'évaluation et supervisera les travaux des consultants. La surveillance du Conseil du CIR prendra différentes formes: l'approbation du rapport de lancement, y compris les questions concernant l'évaluation; la présentation d'observations/commentaires sur le rapport d'évaluation dans le but d'apprécier les progrès au regard de la tâche assignée; la réception du projet de rapport final d'évaluation; et la communication aux consultants d'observations/commentaires sur le projet de rapport final d'évaluation. Pour assumer les responsabilités susmentionnées, le Conseil du CIR s'appuiera sur l'avis du SCE.

B. Rôle du SCE

Le SCE a été créé en tant que sous-comité spécifique du Conseil du CIR pour assurer la supervision en temps utile du processus de cette évaluation. Le SCE se réunit périodiquement selon les besoins et se compose de représentants des trois circonscriptions du CIR (organisations partenaires du CIR, donateurs du CIR et PMA) ainsi que du SE et du GFAS à titre *ex officio*. Le SCE examinera et, le cas échéant, fournira des orientations au Conseil du CIR sur la qualité des différents résultats attendus, tels que le rapport de lancement et le projet de rapport d'évaluation. Le SCE échangera avec et consultera les membres des groupes respectifs; par exemple, les représentants des PMA échangeront et consulteront régulièrement les Membres du Groupe des PMA à l'OMC.

C. Rôle du SE et du GFAS

L'évaluation sera supervisée par le SCE, qui travaillera avec le SE et le GFAS pour fournir tout le soutien administratif nécessaire. Ce rôle comprendra la gestion des aspects administratifs du processus d'évaluation; la garantie que l'évaluateur (cabinet ou équipe de consultants) fournit les résultats convenus dans les délais impartis; la vérification et le contrôle factuel des éléments dans le rapport; le suivi avec l'évaluateur pour s'assurer que les instructions/avis/commentaires du SCE et du Conseil du CIR sont pris en compte; et le rôle de point de contact principal pour l'évaluateur pour la fourniture d'informations générales, de documents, de contacts et, si nécessaire, la coordination de voyages, l'organisation de réunions selon les besoins et d'autres soutiens logistiques. Le SCE, en étroite collaboration avec le SE et le GFAS, préparera également les discussions du Conseil du CIR sur le processus d'évaluation.

D. Rôle des Arrangements Nationaux de Mise en Œuvre (Points Focaux du CIR, Facilitateur des Donateurs, Unités nationales de mise en œuvre du CIR)

Conformément au principe d'indépendance de cette évaluation, les ANMO, tout comme le SE/GFAS, n'auront pas de rôle technique direct dans la mise en œuvre de l'évaluation. En revanche, ils soutiendront grandement le processus d'évaluation sur le terrain en fournissant un soutien à l'équipe d'évaluation pour accéder à toutes les données pertinentes nécessaires à l'évaluation. Il s'agira par exemple de faciliter les visites sur le terrain, de faciliter les réunions avec les bénéficiaires directs du projet, de fournir tous les documents pertinents pour l'évaluation et d'agir en tant qu'informateurs clés lors des entretiens ou des discussions de groupe.

VII. CALENDRIER ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉVALUATION

Calendrier.

L'OMC compte notifier le cabinet ou l'équipe de consultants sélectionnée pour la signature du protocole entre la fin décembre 2020 et la mi-janvier 2021.

L'évaluation devrait commencer quatre (4) semaines après la signature du protocole et durera environ huit (8) mois.

Le calendrier définitif sera confirmé avec le cabinet sélectionné avant la signature du protocole et du contrat.

Étape	Calendrier	Autorisation de passer à l'étape suivante	Date limite
1. Rapport de lancement	Dans les quatre semaines suivant la signature du Protocole .	Examen du rapport de lancement par le SCE.	(Dates à insérer en fonction de la date de lancement).
2. Approbation du Rapport de lancement	Dans le mois suivant la réception du rapport de lancement.	Approbation du rapport de lancement .	Fin avril 2021 (estimation)
3. Contrat	Sur approbation du Rapport de lancement .	Approbation du rapport de lancement par le SCE.	Fin avril 2021 (estimation)
4. Projet de rapport d'évaluation	Dans les 4,5 mois suivant la signature du contrat.	Examen du projet de rapport d'évaluation par le SCE.	Fin septembre 2021 (estimation)
5. Commentaires sur le projet de rapport d'évaluation	Dans les deux semaines suivant la réception du projet de rapport d'évaluation.	Soumission des commentaires du SCE sur le projet de rapport d'évaluation à l'équipe de consultants.	Fin septembre 2021 (estimation)
6. Soumission du projet de rapport d'évaluation final et présentation au Conseil du CIR	Dans les deux semaines suivant la réception des commentaires du SCE.	Commentaires pour finalisation par le Conseil du CIR.	Mi-octobre 2021 (estimation)
7. Rapport d'évaluation final et réponse de la direction au Conseil du CIR	Rapport d'évaluation final soumis dans les deux semaines suivant la soumission des commentaires sur le projet de rapport d'évaluation final par le Conseil du CIR.	Approbation du rapport d'évaluation final par le SCE.	Début décembre 2021 (estimation)

Livrables de l'évaluation⁴: Les livrables de l'évaluation devraient être soumis en anglais et en français, et inclure:

Le **rapport de lancement** (dix pages maximum, à l'exclusion des annexes; le premier projet de rapport doit être remis dans un délai de quatre semaines à compter de la signature du Protocole, et le rapport de lancement final doit être remis une semaine après réception des observations). Le rapport de lancement devra fournir des informations sur les sections suivantes:

Le contexte et les objectifs de l'évaluation;

⁴ Tous les résultats ainsi obtenus doivent être présentés en anglais et en français.

La raison d'être, la portée et les principales parties prenantes;
La méthodologie de l'évaluation, les questions d'évaluation affinées et la matrice d'évaluation, y compris les limites et les stratégies d'atténuation; et
Le plan de travail détaillé.

De **brefs rapports actualisés sur l'état d'avancement de l'évaluation**, d'environ deux à cinq pages, doivent être remis tous les deux mois (en début de mois) à la suite de la présentation du rapport de lancement, pendant toute la durée de la tâche.

Le projet de rapport d'évaluation, aux fins de discussion (d'un maximum de 30 pages, à l'exclusion du résumé analytique et des annexes, à remettre 4.5 mois après le début de l'évaluation).

Les rapports de synthèse des études de cas par pays: les rapports de synthèse doivent fournir des éclairages issus des analyses détaillées menées dans les pays retenus pour faire partie de l'échantillon. Les rapports de synthèse des études de cas par pays doivent fournir des éléments de preuve supplémentaires sur la manière dont certains pays sélectionnés atteignent les résultats des projets et contribuent à atteindre les résultats et les impacts du programme du CIR (à remettre en même temps que le projet de rapport d'évaluation).

Projet de rapport d'évaluation final pour présentation et examen par le Conseil du CIR.

Le rapport d'évaluation final (d'un maximum de 30 pages, à l'exclusion du résumé analytique et des annexes, à remettre dans les deux semaines suivant la réception des observations).

Dans la mesure où la confidentialité peut être maintenue, les données brutes pertinentes de l'évaluation doivent être soumises au SE pour les dossiers futurs.

Pour que le rapport final prenne en compte les vues des parties concernées et soit correctement compris, il est demandé ce qui suit:

Le chef d'équipe devra présenter un exposé sur le rapport de lancement devant le SCE et un exposé sur le projet de rapport devant le SCE et/ou le Conseil du CIR (en personne ou par vidéoconférence).

Le projet de rapport d'évaluation, en particulier les principales conclusions et recommandations et les principaux enseignements acquis à l'issue de l'évaluation, seront présentés au Conseil du CIR et aux parties prenantes du CIR, et discutés avec eux fin février 2021. La prochaine réunion du Conseil du CIR devrait avoir lieu en juin 2021.

Les observations formulées par toutes les parties au cours de la présentation et des discussions seront dûment prises en compte et incorporées dans le rapport d'évaluation final. L'évaluateur gardera la trace des observations faites durant la période considérée et établira une matrice de toutes les observations et solutions appliquées en annexe du rapport d'évaluation final.

Il est essentiel que le rapport d'évaluation final soit succinct et centré sur l'analyse plutôt que sur de longues descriptions. Il devrait énoncer des conclusions et des recommandations claires et justifiées et être rédigé de façon claire et compréhensible.

Le rapport d'évaluation final devra être communiqué sous forme électronique au Conseil du CIR par l'intermédiaire du SE dans un délai de deux semaines suivant sa présentation et la réception de toutes les observations pendant ou dans un délai déterminé après la présentation.

VIII. COMPÉTENCES REQUISES DE L'ÉQUIPE DE CONSULTANTS CHARGÉE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation nécessitera les services d'une équipe de consultants, dirigée par un chef d'équipe éminent et expérimenté.

A. Chef d'équipe

Conformément au présent mandat et au rapport de lancement (qui sera élaboré par le soumissionnaire sélectionné), le chef/fe d'équipe, un(e) expert(e) de haut niveau de l'APC ayant une solide expérience dans les questions liées au commerce et au développement, du S&E et du travail avec les PMA, sera responsable de la conduite globale de l'évaluation, y compris de la représentation de l'équipe aux réunions et de la présentation dans les délais de tous les résultats attendus de l'évaluation. Il/Elle devra posséder les compétences suivantes:

Expérience avérée en matière de commerce et de développement, de préférence sur le terrain, dans la collaboration avec les gouvernements et le secteur privé des PMA dans le cadre d'initiatives commerciales multilatérales et régionales et de questions d'investissement connexes.

Connaissance et expérience approfondies (au moins 15 ans) en matière de S&E, y compris dans le S&E de programmes au niveau mondial dans divers secteurs liés au commerce.

Expérience de l'évaluation dans des contextes d'APC et connaissance des questions concernant les programmes d'APC.

Vaste expérience du travail avec et dans les PMA, qu'il s'agisse du S&E ou de la gestion/mise en œuvre de programmes, y compris la mise en œuvre des réformes de politique commerciale au niveau national.

Connaissance des questions institutionnelles liées à la programmation du développement (y compris le financement et l'administration et le rôle des donateurs, des organismes des Nations Unies et des partenaires).

Expérience pratique des initiatives faisant intervenir plusieurs donateurs/partenaires/bénéficiaires, y compris la compréhension des dimensions de la diplomatie politique et commerciale, et expérience de la gestion d'un processus d'évaluation complexe dans ce contexte.

Maîtrise de l'anglais, à l'oral et à l'écrit. La connaissance du français serait un avantage.

Aptitude à diriger et à encadrer une équipe, aptitude à établir de bonnes relations et à communiquer.

Expérience approfondie en matière d'approches participatives de la collecte de données, y compris les consultations, les entretiens approfondis et les discussions de groupe de réflexion impliquant un large éventail d'organisations et de participants.

Diplôme d'études supérieures (Master, DEA, MBA, Doctorat) en commerce international, économie du développement, études de développement, S&E ou dans un domaine connexe.

B. Membre(s) de l'équipe

La composition de l'équipe doit refléter de manière adéquate les parties prenantes du CIR; de ce fait, les qualifications attendues du/des membres(s) de l'équipe sont les suivantes:

Connaissance des questions liées au commerce et au développement qui concernent les PMA, de préférence acquise sur le terrain, y compris des différentes initiatives de soutien aux programmes de commerce et de développement de ces pays aux niveaux mondial, régional et national.

Vaste expérience en matière de S&E des questions liées au commerce et au développement, et des programmes dans le domaine de l'APC.

Expérience avérée dans les techniques d'analyse de données et d'informations de haut niveau. Solides compétences en matière de collecte et analyse de données, axées sur les questions commerciales.

Compétences avérées dans la réalisation d'évaluations de programmes d'APC et/ou de développement dans des secteurs tels que l'agriculture et le tourisme dans les PMA.

Expérience considérable et avérée de travail avec et dans les PMA en matière de gestion et de mise en œuvre de programmes.

De solides compétences en matière de rédaction et de communication en anglais et en français sont essentielles au sein de l'équipe ; la connaissance du portugais serait un avantage.

Aptitude à travailler en équipe, à établir de bonnes relations et à communiquer et forte motivation à l'égard de l'évaluation.

Expérience approfondie en matière d'approches participatives de la collecte de données, y compris les consultations, les entretiens approfondis, et les discussions de groupe de réflexion impliquant un large éventail d'organisations et de participants.

Diplôme d'études supérieures (Master, DEA, MBA, Doctorat) en commerce internationale, économie de développement, études de développement, S&E ou dans un domaine connexe.

Les CV des membres de l'équipe doivent être inclus dans la proposition technique. Les CV seront utilisés strictement pour cette mission et seront utilisés dans les normes de protection de la vie privée.

IX. PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION – PROCESSUS DE SÉLECTION

A. Contenu des propositions techniques

Les propositions techniques devront contenir les éléments suivants:

Introduction (qui doit démontrer une parfaite connaissance du CIR, de ses complexités, et des attentes générales concernant l'évaluation).

Interprétation et compréhension de l'ensemble des exigences concernant l'évaluation (démontrant une compréhension claire du mandat).

Approche et méthodologie proposées pour l'évaluation, mettant en avant tous les objectifs identifiés, notamment l'objectif "intangible" consistant à promouvoir la responsabilité, l'apprentissage, la communication d'informations en retour et le partage de connaissances entre les parties prenantes du CIR (en sachant que les détails nécessaires pour documenter le rapport de lancement seront réglés seulement durant la phase de lancement). La méthodologie proposée doit comprendre, sans s'y limiter, des études de cas, des examens de documents et des entretiens avec les parties prenantes.

Plan de travail proposé pour l'évaluation (dates de début et de fin; dates proposées pour les réunions importantes, les processus et les résultats attendus; répartition des jours par tâche et par consultant).

Présentation détaillée du prestataire de services, en soulignant les compétences et l'expérience pertinentes pour l'évaluation du CIR (déclaration de capacité).

Renseignements détaillés concernant l'équipe proposée pour l'évaluation et la répartition des rôles et des responsabilités (profils succincts soulignant les qualifications, les compétences et l'expérience pertinentes – les CV complets devront figurer en annexes).

Description de trois (3) projets similaires menés et soumission de trois (3) lettres de référence (à la fois pour le cabinet et le chef d'équipe).

Formulaire d'inscription pour les fournisseurs dûment rempli et signé.

B. Contenu des propositions financières

Les propositions financières suivront la matrice fournie dans l'annexe III de la lettre d'invitation. Les soumissionnaires sont censés fournir une variante de leur proposition financière au cas où les restrictions de voyage seraient maintenues pendant le premier semestre 2021 (entièrement par télétravail).

C. Processus de sélection

Merci de vous référer à la lettre d'invitation pour en savoir plus sur la procédure administrative pour la présentation des propositions.

Les propositions techniques seront évaluées conjointement par les représentants des donateurs du CIR, des PMA et du Secrétariat de l'OMC sur la base des critères énumérés à l'annexe II de la lettre d'invitation.

Entretiens - les soumissionnaires présélectionnés seront invités à distance à présenter leur méthodologie, leur approche, leur calendrier et leur expérience et à présenter le chef d'équipe. Les chefs d'équipe doivent être présents pour l'entretien, qui devraient avoir lieu entre décembre 2020 et janvier 2021.

Les propositions financières suivront la matrice figurant à l'annexe IV de la lettre d'invitation.

X. MÉCANISMES CONTRACTUELS

Une fois le processus concurrentiel terminé, un protocole sera signé entre l'OMC et le fournisseur sélectionné (évaluateur) sur la base des propositions techniques et financières soumises.

Le protocole est un document contractuel contraignant intermédiaire qui permet à l'évaluateur d'effectuer des travaux avant la signature d'un contrat ferme.

Un exemple de document de protocole est fourni à l'appendice A du mandat.

Dès la signature du protocole, l'évaluateur est autorisé à effectuer des travaux de rédaction du rapport de lancement. Le chef d'équipe sera informé par le SCE et invité à fournir un rapport initial dans les quatre semaines suivant la signature du protocole.

Le rapport de lancement sera ensuite évalué par le SCE et soumis pour approbation au Conseil du CIR. Une fois le rapport de lancement approuvé, l'équipe d'évaluation sera invitée à commencer sa mise en œuvre.

Si le rapport de lancement n'est pas établi à la satisfaction du SCE conformément aux indicateurs de performance clés indiqués dans le présent mandat, l'OMC se réserve le droit de résilier le protocole et de mettre fin à la relation contractuelle avec le fournisseur.

Le cabinet sélectionné garantit la disponibilité du chef d'équipe pendant toute la durée du contrat. En outre, le cabinet doit garantir la disponibilité des ressources proposées au moment de la soumission jugées adéquates pour réaliser les travaux et les remplacer le cas échéant par du personnel équivalent sans frais pour l'OMC. Toute modification apportée à l'équipe d'évaluation sera notifiée à l'avance et soumise à l'approbation écrite de l'OMC. Le non-respect des prescriptions de ce paragraphe peut entraîner la résiliation du contrat par l'OMC.

XI. SUIVI DE LA PERFORMANCE

La performance de l'évaluateur (cabinet et équipe dédiée au projet) sera évaluée sur la base des éléments suivants dès la phase de lancement:

Indicateurs clés de performance	Évaluation pendant le projet	Norme du
---------------------------------	------------------------------	----------

			CIR/de l'OMC
1	Respect du calendrier de projet convenu L'évaluateur termine les phases du projet dans les délais impartis par le CIR. Toutes les soumissions supplémentaires doivent être conformes à des calendriers convenus d'un commun accord. Les rapports/examens techniques et autres doivent être soumis conformément aux calendriers du projet.	Nombre de non-respect des délais acceptés	1
2	Qualité a) Rapports: Les rapports soumis doivent être clairs, pertinents, réguliers et bien présentés.	Nombre de non-conformités acceptées.	1
	b) Les rapports doivent être exempts d'erreurs, pas de fautes de frappe.		1
	c) Exhaustivité: Les rapports et autres travaux doivent être complets et détaillés, englobant tous les domaines, comme demandé.		1
	d) Coordination: Coordination, facilitation des réunions, communication claire à toutes les parties prenantes.		1
	e) Communications: Les questions doivent recevoir une réponse dans les trois jours ouvrables. Aucune question ne doit rester sans réponse.		1
	f) Conformité aux Mandat: Les livrables sont conformes au mandat établi par le CIR / OMC.		1
3	Réactivité a) Projet: Accusé de réception sous 48 heures aux requêtes. Solutions rapides et satisfaisantes apportées aux problèmes.	Nombre de manquements à l'obligation de répondre dans les 48 heures.	2
	b) Capacité technique: Capacité du cabinet à fournir les détails techniques demandés par l'OMC.		2

Dans le cas où un indicateur serait jugé non satisfaisant, l'évaluateur devrait prendre des mesures immédiates pour réajuster les services comme demandé par le CIR/l'OMC dans un délai de cinq jours et dans le cadre du présent contrat. Le non-respect de cette consigne peut entraîner la résiliation.

XII. CALENDRIER DE PAIEMENT

L'évaluateur établira des factures séparées pour chaque étape, conformément aux Conditions générales de l'OMC (voir l'annexe xx).

Les paiements seront effectués dans les 30 jours suivant la réception de la facture par le SE sous réserve de l'approbation par le SCE du rapport ou du document correspondant conformément au tableau ci-dessous.

L'OMC se réserve le droit de suspendre les paiements s'il est établi que les livrables dus à l'achèvement de toute phase n'ont pas été achevés à la satisfaction de l'OMC. La satisfaction de l'OMC sera basée sur des indicateurs clés de performance comme indiqué dans la section ci-dessus.

Le tableau ci-dessous indique la répartition du paiement en pourcentage par étape:

Étape	Paiement en % du montant contractuel total
Après la signature du contrat (formalisant l'acceptation du rapport de lancement final par le Conseil du CIR)	20%
Acceptation de la deuxième mise à jour des progrès de l'évaluation par le Conseil du CIR	20%
Acceptation du projet de rapport d'évaluation final pour examen/ discussion par le Conseil du CIR	20%
Acceptation du rapport d'évaluation final par le Conseil du CIR	40%

XIII. AUTRES CONSIDERATIONS

A. Conflits d'intérêts

L'évaluateur (le cabinet et son équipe de consultants) sera indépendant et respectera les normes éthiques en matière de conflits d'intérêts, de confidentialité et de transparence. L'évaluateur (cabinet et son équipe de consultants) devra déclarer tout conflit d'intérêts (réel ou perçu) qui pourrait être inhérent à leurs soumissions. Les consultants qui ont effectué des missions pour le CIR dans le passé sont priés d'indiquer la nature de ces missions. Le CIR se réserve le droit d'accepter ou de refuser une proposition pour l'évaluation sur la base de ce qui précède.

B. Propriété intellectuelle

L'OMC obtiendra et conservera les droits de propriété intellectuelle pertinents sur les produits livrables livrés à l'OMC dans le cadre de ce projet.

C. Visas/permis de travail

Le cabinet sélectionné devra avoir pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que le chef d'équipe/les membres de l'équipe obtiennent le visa et l'autorisation de voyage nécessaires pour participer à des réunions à Genève et dans d'autres pays si nécessaire. Si les restrictions en vigueur liées à la COVID-19 empêchent une réunion physique, celle-ci peut être organisée virtuellement. Le cabinet doit noter que l'OMC ne peut pas intervenir auprès des autorités suisses pour obtenir des visas ou des autorisations de travail.

APPENDICE 1: Liste de documents pour l'évaluation du CIR

	Documents sur la gouvernance et le programme
1	Document cadre du programme (phase deux du CIR – version actuelle)
2	Recueil pour la phase un et la phase deux du CIR (comprenant le cadre de résultats original)
3	Plan stratégique du CIR pour 2016-2018 et Plan stratégique du CIR pour 2019-2022
4	Matrice des actions pour l'optimisation des ressources
5	Rapports de situation annuels du SE et du GFAS au Conseil du CIR
6	Décisions du Conseil du CIR sur les nouvelles politiques et les nouveaux mécanismes du CIR
7	Comptes rendus des réunions du Conseil du CIR
8	Comptes rendus des réunions du Comité directeur du CIR
9	Documents des projets du CIR approuvés
10	Déclarations officielles des PMA/donateurs concernant le CIR à l'occasion de réunions internationales (c'est à dire, réunions des PMA, réunions ministérielles, etc.)
11	Rapport du Président du Conseil du CIR au Comité directeur du CIR
12	Rapports des ateliers régionaux du CIR
13	Lignes directrices sur le soutien du CIR aux pays sortis de la catégorie des PMA
14	Procédures applicables aux études de faisabilité
15	Lignes directrices pour l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) et la mise à jour de l'EDIC dans le cadre de la deuxième phase du CIR
16	Modalités des projets régionaux du CIR
17	Procédures applicables aux demandes de soutien pour l'intégration
18	Principes généraux applicables aux modalités combinées pour les projets et appels à propositions thématiques
19	Lignes directrices relatives aux activités postérieures à la phase de soutien à la durabilité
20	Lignes directrices relatives à la phase de soutien à la durabilité des interventions du CIR
21	Lignes directrices pour le soutien à la durabilité
	Suivi et Évaluation (S&E)
22	Lignes directrices sur les rapports d'achèvement des projets
23	Boîte à outils pour le suivi
24	Comptes rendus du Groupe de travail du S&E
25	Meta évaluation
26	Rapport d'évaluation rapide du S&E
27	Rapport sur l'examen à mi-parcours du CIR
28	Évaluation globale du CIR de 2014
29	Modèle de rapport technique et questionnaire du CIR
30	Lignes directrices pour l'évaluation des projets du CIR
31	Echantillon des plans de S&E
32	Echantillon des rapports d'état des projets sur la mise en œuvre des recommandations du Conseil du CIR, du SE et du GFAS pour les projets approuvés
	Partenariats, Communication et Mobilisation des Ressources
33	Stratégie de communication du CIR

34	Supports de communication du CIR, y compris la plateforme des Nouvelles du commerce pour le développement
35	Lignes directrices relatives à l'image de marque et à la mobilisation des ressources
36	Aperçu de la formation du CIR en matière de communications et supports pédagogiques, y compris un échantillon des réponses concernant les stratégies de communication des pays du CIR
37	Guide du CIR sur les communications
38	Guide du CIR sur la mobilisation de ressources
39	Lignes directrices du CIR relatives à l'image de marque et à la reconnaissance
40	Échantillon des stratégies de communication du CIR; échantillon des publications des pays du CIR (bulletins d'information, magazines sur le commerce, brochures, sites Web); échantillon des réponses à l'enquête sur la communication du CIR
41	Profils des pays du CIR, communiqués de presse mondiaux et nationaux du CIR (notamment des exemples de la couverture médiatique nationale du CIR – imprimés et audiovisuels), articles, brochures et prospectus du CIR
42	Site Web du CIR (comprenant un aperçu et des liens utiles vers les principaux documents)
43	Documents liés aux activités de partenariat, tels que des protocoles d'accord et des lettres d'entente avec ITFC, la FAO, le Secrétariat du Commonwealth et le Secrétariat du Forum des Iles du Pacifique
44	Stratégie des donateurs du CIR et autres partenaires de développement, EDIC/mises à jour d'EDIC, statut/rapport de mise en œuvre d'EDIC/mises à jour d'EDIC
	Questions financières et fiduciaires
45	Lignes directrices sur la prorogation sans coût des projets de catégorie 1
46	Lignes directrices sur la prorogation sans coût des projets de catégorie 2
47	Note d'orientation sur les instances à saisir en cas de retard dans la remise de rapports
48	Note d'orientation sur les instances à saisir en cas de constatation négative de l'audit à l'intention du Conseil du CIR
49	Consignes pour les audits de l'UNMO
50	Rapports financiers du GFAS et engagements de contributions de la part des donateurs du CIR, conformément à la conférence d'annonces de contributions du CIR en 2015.
51	Échantillon de rapports reçus des PMA (rapports financiers, descriptifs, d'audit)
52	Modèle d'accord juridique avec les PMA et ses agences
53	Modèle d'accord de contribution et dispositions types avec les donateurs du CIR

APPENDICE 2: Cadre Logique du Programme du CIR

<p>PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES</p>	<p>PRODUIT 1</p> <p>Le cadre de politiques et réglementations sur le commerce et l'investissement reposant sur les données probantes est amélioré</p> <p>INDICATEURS</p> <p>1.1.a. <u>Nombre de politiques de qualité en matière de commerce et d'investissement formulées et mises à jour avec le soutien du CIR.</u></p> <p>1.1.b. <u>Nombre d'actions visant à améliorer la législation et la participation à divers processus et réunions (y compris accession à l'OMC, intégration régionale, etc.).</u></p> <p>1.1.c. <u>Nombre d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce effectuées grâce au soutien du CIR.</u></p> <p>1.1.d. <u>Nombre de réglementations relatives au commerce et à l'investissement adoptées</u></p>
<p>IMPACT du CIR</p> <p>Les PMA sont en mesure d'utiliser le commerce et l'investissement pour s'intégrer dans le commerce mondial d'une façon qui contribue à réduire la pauvreté et à assurer un développement durable.</p> <p>INDICATEURS</p> <p>A. <u>Part des PMA dans les exportations mondiales non pétrolières.</u></p> <p>B. <u>Valeur des échanges des PMA.</u></p> <p>C. <u>Flux d'Aide pour le commerce à destination des PMA.</u></p> <p>D. Investissement étranger direct dans les</p>	<p>PRODUIT 2</p> <p>La coordination institutionnelle est renforcée pour le développement du commerce et l'investissement</p> <p>INDICATEURS</p> <p>1.2.a. <u>Nombre de pays du CIR qui disposent de mécanismes pour un dialogue de qualité entre le gouvernement et les donateurs sur des questions liées au commerce et à l'investissement.</u></p> <p>1.2.b. <u>Nombre de pays du CIR dans lesquels les unités nationales de mise en œuvre du CIR sont intégrées aux structures gouvernementales.</u></p>
<p>RÉSULTAT 1</p> <p>Amélioration de l'environnement commercial propice à une croissance inclusive et durable des PMA.</p> <p>INDICATEURS</p> <p>1.a. <u>Nombre de pays du CIR qui ont intégré le commerce dans leur plan de développement national (PND).</u></p> <p>1.b. <u>Nombre de pays du CIR dotés de mécanismes de coordination du commerce efficaces.</u></p> <p>1.c. <u>Nombre de pays du CIR avec des stratégies</u></p>	<p>PRODUIT 3</p> <p>Les capacités de formulation et de mise en œuvre des politiques sont renforcées</p> <p>INDICATEURS</p> <p>1.3.a. <u>Nombre de fonctionnaires/agents publics (ventilé par sexe et par âge) formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce.</u></p> <p>1.3.b. <u>Nombre de représentants du secteur privé et de la société civile (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce pour participer au programme national en matière de commerce.</u></p> <p>1.3.c. <u>Nombre de pays du CIR qui disposent d'outils de communication de renseignements liés à</u></p>

PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVE

IMPACT du CIR

Les PMA sont en mesure d'utiliser le commerce et l'investissement pour s'intégrer dans le commerce mondial d'une façon qui contribue à réduire la pauvreté et à assurer un développement durable.

INDICATEURS

- A. Part des PMA dans les exportations mondiales de produits non pétroliers.
- B. Valeur du commerce des PMA.
- C. Flux d'Aide pour le commerce à destination des PMA.
- D. Investissement étranger direct dans les PMA.
- E. Indice de développement humain.

RÉSULTAT 2

Accroissement des exportations et amélioration de l'accès aux marchés internationaux pour les PMA.

INDICATEURS

- 2.a. Volume (t) de la production générée grâce aux interventions du CIR.
- 2.b. Valeur (USD) des exportations générées grâce aux interventions du CIR.
- 2.c. Nombre de nouveaux marchés internationaux pénétrés avec le soutien du

PRODUIT 1

Participation améliorée des pays du CIR aux chaînes de valeur stratégique pour une connectivité accrue aux marchés

INDICATEURS

- 2.1.a. Nombre total de personnes (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur grâce à une participation aux initiatives de renforcement des capacités du CIR.
- 2.1.b. Nombre d'activités de sensibilisation menées sur la thématique du genre et l'environnement
- 2.1.c. Pourcentage de femmes bénéficiant directement des projets sur la productivité financée par le CIR.
- 2.1.d. Nombre d'associations de producteurs (ventilé par catégorie : micro, petites et moyennes entreprises (MPME), entreprises appartenant à des femmes) formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur.
- 2.1.e. Nombre de personnes (ventilé par sexe) participant à des foires commerciales liées à la connectivité des marchés.
- 2.1.f. Nombre d'initiatives de facilitation des échanges entreprises avec le soutien du CIR.
- 2.1.g. Nombres de MPME soutenus par des projets du CIR.

PRODUIT 2

L'utilisation des technologies dans la production et les services dans certaines chaînes de valeur est améliorée.

INDICATEURS

- 2.2.a. Nombre d'initiatives de commerce électronique entreprises.
- 2.2.b. Nombre de nouvelles technologies adoptées grâce aux projets soutenus par le CIR.
- 2.2.c. Nombre de personnes (ventilé par sexe) adoptant de nouvelles technologies grâce aux

PRODUIT 3

Soutien aux pays du CIR pour mobiliser (directement et indirectement) des ressources supplémentaires.

INDICATEURS

- 2.3.a. Nombre d'actions entreprises par les par les partenaires du CIR (agences/PEMO) à l'appui de la mobilisation de financements et de l'expertise
- 2.3.b. Nombre de projets financés par les partenaires au développement (donateurs/agences/banques de développement) liés à la matrice des actions de l'EDIC
- 2.3.c. Nombre de projets soutenus par le CIR mobilisant des ressources du secteur privé.
- 2.3.d. Nombre de projets du CIR bénéficiant d'un financement supplémentaire de la part de

APPENDICE 3: Lignes indicatives d'enquête

PERTINENCE: Dans quelle mesure le CIR est-il pertinent par rapport aux besoins et priorités en matière de renforcement de capacités liées au commerce des PMA?

Quelle est la pertinence des principes opérationnels du CIR par rapport aux besoins des PMA? (appropriation et partenariat)

Depuis sa création, quelle est et quelle a été la pertinence du CIR dans le contexte global du soutien aux PMA?

Quelle est la pertinence du CIR pour les ODD, le Programme d'action d'Istanbul, le Programme d'action Addis-Abeba et d'autres mécanismes de ce type ?

Dans quelle mesure les projets du CIR sont-ils pertinents par rapport aux besoins des pays individuels et des bénéficiaires ciblés?

Dans quelle mesure les objectifs et résultats du programme du CIR ciblent-ils les principaux besoins des PMA, tels qu'il ressortent des matrices des actions des EDIC, des politiques commerciales nationales et des PDN?

COHÉRENCE: Dans quelle mesure la logique du programme du CIR est-elle cohérente?

Dans quelle mesure la logique d'intervention et la méthode d'exécution du CIR concordent-elles à la réalisation des objectifs du programme?

Dans quelle mesure les projets du CIR sont-ils alignés aux objectifs programmatiques?

Le CIR collabore-t-il efficacement et, le cas échéant, ajoute-t-il de la valeur à d'autres interventions bilatérales ou multilatérales d'APC (y compris des Agences du CIR)?

Existe-t-il un certain degré de synergie (technique, matérielle ou financière) entre les projets financés par le CIR au niveau des pays et d'autres interventions liées au commerce non financées par le CIR dans le même pays? Quelles sont les actions proposées pour obtenir une plus grande synergie?

Dans quelle mesure le CIR a-t-il pu mobiliser et explorer les synergies et les complémentarités avec les agences principales et les autres partenaires concernés

EFFICACITÉ: Dans quelle mesure le CIR produit-il des résultats?

Dans quelle mesure les objectifs du CIR ont-ils été atteints?

Pour le Résultat 1: Réalisation des objectifs institutionnels et politiques.

Pour le Résultat 2: Obtention de résultats dans le renforcement des capacités productives.

Pour les deux Résultats : évaluer la réalisation des résultats en matière d'intégration du genre dans la programmation et de promotion de l'autonomisation économique des femmes.

Réalisation des valeurs uniques spécifiées dans le Plan stratégique 2019-2022. Quelle est l'efficacité des mécanismes opérationnels du CIR (au niveau du programme et des pays)?

Développement et supervision du projet au niveau du SE et du GFAS:

Quelle est l'efficacité du développement et du contrôle des projets au niveau du programme en termes d'exécution et de supervision de projets de qualité?

Quelle a été l'efficacité du système de gestion d'information (SGI) par rapport à ce qui était envisagé dans le document-cadre du programme?

Au niveau du programme: le programme a-t-il suffisamment assuré l'inclusion des États fragiles dans la planification?

Au niveau des pays: quelles sont certaines des principales réalisations du CIR dans des contextes fragiles?

S&E

Quelle est l'efficacité du S&E au niveau du programme? (en termes de développement des capacités de S&E des UNMO, de fourniture d'informations pour une gestion efficace axée sur

les résultats, d'évaluation et de gestion des risques et de suivi des résultats pour une communication efficace).

Au niveau des pays : quelle est l'efficacité du S&E des projets : la gestion des risques a-t-elle été adéquate (y compris si la flexibilité a été démontrée en réponse à des changements de circonstances)? La capacité nationale de S&E des ministères du commerce a-t-elle augmenté au fil du temps?

Communications, levée de fonds et partenariats:

Quelle est l'efficacité de la fonction de communication, de collecte de fonds et de partenariat au niveau du programme ? Cela comprend, sans s'y limiter, l'accroissement de la visibilité au niveau mondial, la coordination avec les partenaires, notamment par la création de nouveaux partenariats, ainsi que la collecte et la mobilisation de ressources pour le programme. En ce qui concerne la visibilité au niveau national, y compris l'utilisation des outils et de la formation du CIR, dans quelle mesure les projets du CIR ont-ils permis de catalyser des fonds supplémentaires ou de combler des lacunes là où les projets n'auraient pas pu attirer de financement autrement ? Dans quelle mesure les gouvernements des pays du CIR ont-ils réussi à mobiliser des fonds supplémentaires? Dans quelle mesure les mécanismes de gouvernance du CIR sont-ils efficaces (tant au niveau du programme qu'au niveau des pays)?

Au niveau du programme:

Conseil du CIR: Quelle a été l'efficacité du Conseil du CIR en tant qu'organe directeur et stratégique et comment cela a-t-il évolué au cours de la phase deux du CIR?

CDCIR: Quelle a été l'efficacité du CDCIR en tant que structure envisagée dans le document-cadre du programme (notamment en tant que forum permettant de relier les structures de gouvernance des pays du CIR aux structures de gouvernance mondiales; de donner une visibilité aux expériences et aux activités des pays du CIR; et de faciliter l'échange d'informations et de meilleures pratiques dans le cadre du partenariat du CIR au niveau mondial)?

Au niveau national:

UNMO: Dans quelle mesure les UNMO ont-elles été efficaces dans l'exercice de leurs fonctions, y compris la mise en œuvre des projets du CIR; le service des comités; la mobilisation de ressources pour l'APC, etc.)?

Comité directeur national (CDN): Dans quelle mesure les CDN ont-ils réussi à rassembler les différentes parties prenantes autour des priorités commerciales, à assurer la supervision des projets et initiatives du CIR dans le pays et à servir de plateforme de coordination pour l'engagement des donateurs et des PMA sur un éventail plus large de questions liées au commerce et au développement?

Facilitateur des donateurs - Dans quelle mesure les facilitateurs des donateurs ont-ils été efficaces dans le rôle de coordination du soutien des partenaires de développement autour des priorités nationales; dans la mobilisation des ressources; et pour garantir la responsabilité des projets au niveau des pays?

Dans quelle mesure les Points Focaux du CIR sont-ils efficaces en tant que principaux responsables du CIR? Dans quelle mesure les outils et projets analytiques du CIR produisent-ils des résultats?

EDIC:

Dans quelle mesure les EDIC obtiennent-elles des résultats en termes de soutien direct à l'intégration du commerce, d'opérationnalisation dans la programmation en cours (par exemple par le biais de programmes à moyen terme (PMT) liant les priorités de l'APC aux besoins en la matière), et d'apport de nouvelles idées sur les obstacles contraignants auxquels sont confrontés les PMA?

Dans quelle mesure les matrices des actions des EDIC ont-elles été mises en œuvre et quels résultats ont été obtenus jusqu'à présent?

Projet d'intégration du commerce:

Dans quelle mesure les projets d'intégration du commerce obtiennent-ils des résultats dans des domaines tels que le développement de politiques commerciales et connexes, et l'accélération des initiatives d'intégration du commerce, y compris l'adhésion à l'OMC?

Catégorie 1 (appui institutionnel et politique):

Dans quelle mesure les projets d'appui institutionnel et politique de catégorie 1 obtiennent-ils des résultats, notamment en orientant les priorités des matrices des actions vers les gouvernements, en particulier celles liées à la transformation et à la diversification économiques, en coordonnant les ressources des donateurs sur les priorités et les projets d'aide au commerce, en renforçant les compétences des experts et des institutions de formation locaux et en intégrant le commerce dans les PND et les stratégies liées au commerce?

Projets de soutien à la durabilité:

Dans quelle mesure les projets de soutien à la durabilité obtiennent-ils des résultats, notamment en ce qui concerne l'intégration des objectifs du CIR dans les ministères du commerce ? Les UNMO sont-elles intégrées ou sont-elles largement isolées?

Projets de renforcement des capacités productives:

Dans quelle mesure les projets de renforcement des capacités productives s'attaquent-ils aux contraintes liées à l'offre dans les pays du CIR ? Entre autres domaines, cela comprend l'obtention de résultats dans le renforcement de la capacité de production des PMA; le soutien aux MPME, à la facilitation des échanges et à l'amélioration de la qualité des produits; la stimulation des infrastructures de soutien; l'introduction de nouvelles technologies dans la production; le développement du commerce électronique; et la progression de l'autonomisation économique des femmes.

Quelle est l'efficacité des projets régionaux en tant que nouvelle forme de financement dans la phase deux du CIR?

Quelle est l'efficacité des études de faisabilité dans la préparation d'un soutien ultérieur aux projets?

Quelle est l'efficacité des subventions au développement de projets dans leur rôle clé d'aide à la préparation de nouveaux projets? Quels sont les facteurs qui déterminent la réalisation et la non-réalisation des objectifs visés par le CIR?

Au niveau du pays?

Au niveau du programme?

EFFICIENCE: Le CIR fait-il preuve d'une utilisation efficiente du temps et des ressources?

Dans quelle mesure les mécanismes opérationnels du CIR sont-ils efficaces?

Au niveau du programme:

Dans quelle mesure les mécanismes d'évaluation, d'approbation et de gestion de projet du CIR sont-ils efficaces?

Dans quelle mesure les différentes modalités de financement du CIR ont-elles été efficaces?

Dans quelle mesure les mécanismes de contrôle fiduciaire sont-ils efficaces?

Le SGI a-t-il contribué à accroître l'efficacité du programme?

Dans quelle mesure le CIR a-t-il démontré l'optimisation des ressources dans les opérations et en ce qui concerne les résultats du programme?

Dans quelle mesure le CIR a-t-il été efficace dans sa coopération avec les donateurs?

Quelle est l'efficacité des processus opérationnels internes généraux au sein du SE/du GFAS et de la rationalisation des principaux processus opérationnels du CIR afin de les rendre plus conviviaux pour les parties prenantes du CIR?

Les changements et les nouvelles modalités introduits au cours de la deuxième phase ont-ils été mis en œuvre de manière efficace et en temps opportun?

Au niveau national:

Dans quelle mesure les processus et les mécanismes de mise en œuvre du CIR dans le pays démontrent-ils l'optimisation des ressources?

Dans quelle mesure le processus d'élaboration et d'approbation des projets dans le pays a-t-il été efficace?

Quelle est l'efficacité du processus d'évaluation des projets du CIR?

Dans quelle mesure les structures de gouvernance du CIR sont-elles efficaces?

Au niveau du programme:

Dans quelle mesure les structures de gouvernances du CIR sont-elles efficaces, y compris le CDCIR et le Conseil du CIR?

Au niveau national:

Dans quelle mesure les ANMO sont-ils efficaces en tant que mécanisme de coordination, de supervision et de mise en œuvre des projets du CIR?

Dans quelle mesure les outils et projets analytiques du CIR suivants sont-ils efficaces pour la réalisation des objectifs du CIR?

EDIC

Projets d'intégration du commerce

Projets de catégorie 1 (appui institutionnel et politique)

Projets de soutien à la durabilité

Projets de renforcement des capacités productives

Projets régionaux Les objectifs du programme du CIR ont-ils été atteints dans les délais prévus?

IMPACT: Quels impacts prévus et imprévus peuvent-ils être observés comme conséquence de la mise en œuvre du programme du CIR?

Quelle a été la contribution du CIR au développement durable dans les PMA?

Quelle a été la contribution du CIR à l'autonomisation économique des femmes?

Comment le CIR a-t-il contribué à offrir des opportunités économiques, telles que des possibilités d'emploi élargies?

Dans quelle mesure la théorie du changement du CIR est-elle susceptible de contribuer à la réduction de la pauvreté dans la vie des bénéficiaires?

Quelle a été la contribution globale du CIR aux ODD (en particulier l'objectif 8A) et au Programme d'action d'Istanbul?

Comment le CIR a-t-il contribué à accroître les investissements du secteur privé liés au commerce?

Quelle a été la contribution du CIR à l'intégration des PMA dans les systèmes commerciaux mondiaux et régionaux?

Quelle a été la contribution du CIR à l'amélioration d'un environnement commercial propice à une croissance inclusive et durable des PMA?

Quelle a été la contribution du CIR à l'augmentation des exportations et à l'accès aux marchés internationaux pour les PMA?

Comment le CIR a-t-il augmenté l'offre des produits nationaux dans les secteurs soutenus?

Quelle contribution le CIR a-t-il apporté au programme d'APC en faveur des PMA?

Quelles sont les autres effets évidents découlant de l'activité du CIR?

DURABILITÉ: Les résultats obtenus par le CIR au niveau du programme et des pays sont-ils susceptibles d'être durables?

Les opérations du CIR ont-elles été conçues de manière à permettre la continuité des objectifs du programme?

Dans quelle mesure les projets de soutien à la durabilité ont-ils été efficaces pour assurer une transition depuis le financement de catégorie 1?

Les projets de renforcement de capacités productives ont-ils été conçus de manière à permettre aux bénéficiaires directs d'acquérir des aptitudes et compétences nécessaires pour maintenir les résultats obtenus par les projets?

L'approche actuelle du CIR en matière de durabilité au niveau national est-elle susceptible d'assurer la durabilité financière, humaine et technique à moyen et à long terme?

Dans quelle mesure l'appropriation du CIR est-elle démontrée par les PMA?

L'appropriation est-elle démontrée dans la promotion des réformes commerciales et d'une intégration plus forte?

Dans quelle mesure les PMA se sont-ils appropriés des outils tels que les EDIC, les réformes institutionnelles (telles que les mécanismes de coordination nationale) et les interventions en matière de capacité de production?

Dans quelle mesure le gouvernement et le secteur privé des PMA ont-ils entrepris des actions de suivi des résultats obtenus par les projets du CIR? Les résultats obtenus par le CIR au niveau du programme et des pays sont-ils susceptibles d'être durables?

Dans quelle mesure les dispositions actuelles de gouvernance, de financement, de gestion et d'administration du CIR sont-elles durables?

Dans quelle mesure les gouvernements et les partenaires maintiendront-ils des mécanismes pour assurer la continuité des objectifs et résultats du CIR au niveau mondial et national dans les années à venir?

Quelle est la probabilité que les résultats émanant des projets de renforcement des capacités commerciales (catégorie 1) perdurent au sein des gouvernements bénéficiaires, compte tenu des différentes modalités opérationnelles?

Les pays du CIR sont-ils susceptibles de pouvoir continuer à faire valoir les priorités de la matrice des actions auprès des gouvernements, en particulier celles liées à la transformation et à la diversification économiques?

Les pays du CIR sont-ils susceptibles de pouvoir continuer à mobiliser des ressources (projets et investissements) auprès des donateurs du CIR, des budgets nationaux, du secteur privé et d'autres sources autres que les donateurs?

Les pays du CIR sont-ils susceptibles de pouvoir continuer à coordonner les ressources des donateurs sur les priorités et les projets d'APC?

Les pays du CIR sont-ils susceptibles de pouvoir continuer à s'engager avec un large éventail de parties prenantes et à soutenir les comités de coordination commerciale?

Les pays du CIR sont-ils susceptibles de pouvoir continuer à renforcer les compétences des experts et des établissements de formation locaux?

Les pays du CIR sont-ils susceptibles de pouvoir continuer à intégrer efficacement le commerce dans les PND et les stratégies liées au commerce?

Les pays du CIR sont-ils susceptibles de pouvoir continuer à gérer et à entreprendre des mises à jour d'EDIC/travaux analytiques à l'avenir?

Dans quelle mesure les investissements du CIR dans les capacités de production continueront-ils à produire des résultats après le financement du CIR?

Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité dans les projets du CIR?

Quels enseignements peuvent-on tirer des dispositions de partenariats et de fonds d'affectation similaires? Quelle est la contribution comparative des PMA aux projets du CIR par rapport aux contributions des contribuables des pays donateurs du CIR?

Quel est le niveau d'engagement des institutions nationales dans la mise en œuvre des interventions du CIR, tant de catégorie 1 que de catégorie 2, en tant que PEMO et assumant pleinement leur responsabilité et redevabilité?

Quel est le niveau d'engagement des Agences du CIR dans la mise en œuvre des interventions de catégorie 1 et 2 du CIR, et comment celles-ci prennent-elles en compte la durabilité?

AUTRES: Dans quelle mesure les évolutions récentes ont-elles provoqué des changements dans la pertinence, l'efficacité et l'efficacé du programme CIR?

Quels sont les changements qui ressortent de la mise en œuvre du plan de gestion du changement de la phase une à la phase deux?

Pertinence: les changements introduits dans la phase deux ont-ils contribué à assurer l'alignement vers les développements envisagés dans le document-cadre du programme, à savoir:

Accroître l'attention portée au commerce régional et aux projets de type régional?

Assurer un plus grand engagement du secteur privé?

Renforcer les liens pour soutenir l'investissement dans les PMA?

Dans quelle mesure les changements introduits dans la phase deux du CIR ont-ils conduit à une augmentation de l'efficacité?

Dans quelle mesure les changements introduits dans la phase deux du CIR ont-ils conduit à une augmentation de l'efficacité?

Dans quelle mesure les changements introduits ont-ils contribué à l'efficacité de la réalisation et de la mise en œuvre de l'optimisation des ressources?

Comment le CIR a-t-il accru son intérêt pour l'environnement et le changement climatique au cours de la deuxième phase?

De manière générale, dans quelle mesure la phase deux du CIR a-t-elle optimisé et amélioré les réalisations de la phase une du CIR?

Dans quelle mesure la pandémie de COVID-19 a-t-elle eu un impact sur le programme du CIR?

Quels sont les effets probables de la COVID-19 sur la capacité du programme à produire les résultats initialement prévus?

Dans quelle mesure le CIR s'est-il adapté pour minimiser les effets négatifs de la COVID-19 sur le programme?

Dans quelle mesure le CIR a-t-il assuré l'équité entre les bénéficiaires?

Le CIR a-t-il continué à assurer l'inclusion des pays touchés par la fragilité et les conflits?

Comment le CIR a-t-il contribué à l'inclusion des femmes et des jeunes?

Dans quelle mesure les crises sécuritaires et politiques ont-elles eu un impact sur les pays du CIR?

ANNEXE 2: DOCUMENTS EXAMINÉS

CIR- Documents

Contexte de l'impact de la formation au commerce électronique : des boutiques en ligne pour les propriétaires d'entreprises

Rapports des réunions du Conseil au Comité directeur du CIR (2012 à 2020)

Plan de gestion du changement pour la deuxième phase Cadre du programme

Recueil de documents du CIR (2011) Guide de l'utilisateur du CIR

Recueil pour la phase 2 du CIR (2016-2022)

Rapports annuels du CIR (2013 à 2020)

Le CIR et la facilitation des échanges : Interventions et projets

Base de données des niveaux de risque pays du CIR

Suivi du cadre logique 2021 du projet Empower Women Power Trade (EWPT)

Document d'information sur l'environnement, le changement climatique et le CIR

Présentation sur l'environnement dans le CIR (novembre 2021)

Initiatives environnementales en Afrique de l'Ouest

Rapports d'avancement annuels de l'ES et du TFM au Conseil du CIR (2012 à 2020)

Preuves de l'engagement régional

Lignes directrices pour les EDIC et sa mise à jour pour la phase 2 du CIR

Plan de clôture provisoire de la phase 2 (33ème réunion du Conseil du CIR) (novembre 2021)

Document sur les exemples de leviers (2021)

Journal du personnel de l'UNMO occupant des postes de haut niveau

Base de données des tableaux d'appui aux politiques

Base de données de cofinancement de la phase 1

Base de données du cofinancement de la phase 2 (2021)

Tableau des indicateurs du cadre logique du programme et note explicative (2020)

Registre des risques du programme

Directives opérationnelles (faisabilité, durabilité, passation de marchés) (2020 à 2012)

Base de données des marqueurs commerciaux régionaux

Base de données des résultats et note explicative (2021)

Lignes directrices sur la gestion des risques au CIR (septembre 2021)

Mise à jour sur la gestion des risques (mai 2021)

Brève présentation de la contribution du CIR à l'autonomisation économique des femmes (WEE).

Rapports des réunions du comité directeur (de 2020 à 2011)

Plan stratégique (2019-2022)

Plans stratégiques (2016-2018)

Mise à jour du directeur exécutif (DE) du Secrétariat exécutif du CIR (SE) au Conseil du CIR (32ème réunion du Conseil du CIR) (juin 2021)

Mise à jour de la mise en œuvre de la matrice d'action du FEI en matière d'optimisation des ressources (VfM) (27e réunion du Conseil du FEI) (novembre 2018) et mise à jour révisée (janvier 2019).

Matrice d'action VfM

CIR- Documents de suivi et d'évaluation

CIR Evaluation Phase 2 (2014)

Rapport sur l'examen à mi-parcours du CIR

Lignes directrices sur les rapports d'achèvement des projets

Rapport d'évaluation rapide du S&E

Boîte à outils du S&E (2019)

Comptes rendus du Groupe de travail du S&E

Modèle de rapport technique et questionnaire du CIR

Meta évaluation (2019)

Échantillon des plans de S&E

CIR- Partenariats Communications et mobilisation des ressources

Stratégie de communication du CIR (2020)

Aperçu de la formation du CIR en matière de communications et supports pédagogiques (2019)

Profils des pays du CIR, communiqués de presse mondiaux et nationaux du CIR (notamment des exemples de la couverture médiatique nationale du CIR – imprimés et audiovisuels), articles, brochures et prospectus du CIR

Site Web du CIR - www.enhancedif.org

Renforcer les femmes, renforcer le commerce (2021) <https://enhancedif.org/en/empower-women-power-trade>

Guide du CIR sur la mobilisation de ressources (2020)

Les histoires d'impact (2019)

Engagement des médias (2019)

Le commerce pour le développement (2021) <https://trade4devnews.enhancedif.org>

CIR- Documents au niveau du projet (2008-2021)

Les sources ci-dessous ont été consultées à partir du CIR Knowledge Hub et du CIR MIS.

Propositions de projets

Détails du projet

Mémorandum d'accord

Budget

Contribution au budget total du CIR

Contribution budget total non CIR (Gouvernements/ Partenaires du développement)

Plans de travail

Cadre logique du projet

Études diagnostiques sur l'intégration du commerce et matrice d'actions

Évaluation des besoins en capacités

Matrice des risques

Lettres d'accord

Rapports financiers annuels

Rapports financiers trimestriels

Rapports d'audit

Rapports d'extension sans coût

Rapports annuels

Rapports semestriels

Rapports techniques

Examens à mi-parcours

Évaluations finales

Rapports d'achèvement de projet

Répartition du budget du projet - Base de données des détails du niveau de compte approuvé

Documents de politique nationale (produits par les PMA)

Les documents de politique nationale ont été examinés pour les 12 études de cas nationales approfondies.

Plans de développement nationaux (2008 - 2035)

Documents nationaux de réduction de la pauvreté (2008 - 2035)

Documentation des agences partenaires

Gay, Daniel (2021) Une réflexion critique sur le soutien international aux pays les moins avancés https://www.un.org/ldc5/sites/www.un.org.ldc5/files/a_critical_reflection_on_isms_for_ldcs_-_toward_ldc-v_conference_-_daniel_gay.pdf

Comité des politiques de développement de l'ONU (2021) Étude complète de l'impact de la COVID-19 sur la catégorie des PMA. https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/CDP_Comprehensive_Study_2021.pdf

CNUCED (2020). Accélération de la mise en œuvre des évaluations de préparation à l'électronique https://unctad.org/system/files/official-document/dtlstict2020d9_en.pdf

OMC (2021) Le commerce mondial prêt pour une reprise forte mais inégale après le choc de la pandémie COVID-19 (2021) https://www.wto.org/english/news_e/pres21_e/pr876_e.htm

Données économiques externes

Organisation de coopération et de développement économiques - Système d'information sur les créanciers. <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1>

Base de données sur les chaînes de valeur mondiales de la CNUCED -EORA. <https://www.worldmrio.com/unctadgvc/>

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. CNUCED -STAT. Base de données des entreprises. <https://unctadstat.unctad.org/EN/>

L'ensemble de données sur la gravité dynamique de la Commission du commerce international des États-Unis. <https://www.usitc.gov/data/gravity/dgd.htm>

La Banque Mondiale Doing Business. <https://doingbusiness.org>

La Banque Mondiale. Base de données de l'indice de performance logistique. <http://lpi.worldbank.org/>

La Banque Mondiale. Base de données de l'indice de gouvernance mondiale. <https://info.worldbank.org/governance/wgi/>

La Banque Mondiale. Base de données des indicateurs du développement mondial. <https://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/>

Forum économique mondial. Ensemble de données de l'indice de compétitivité mondiale 2007-2017

Organisation mondiale du commerce. Base de données des statistiques du commerce international. <https://data.wto.org/>

ANNEXE 3 : PERSONNES INTERROGÉES

Personnel du Secrétariat exécutif du CIR (SE CIR) et du Gestionnaire du fond d'affectation spécial (GFAS)	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Ratnakar Adhikari	Directeur exécutif, SE CIR
Annette Ssemuwemba	Directeur exécutif adjoint, SE CIR
Chakib Belhassan	Agent exécutif du GFAS, UNOPS
Hang Tran	Coordinateur, SE CIR
Violeta Gonzalez Belhar	Anciennement chef des partenariats, de la sensibilisation et de la mobilisation des ressources, SE CIR
Simon Hess	Chef du suivi et de l'évaluation, SE CIR
Jonathan Werner	Coordinateur, SE CIR
Peter Donelan	Coordinateur, SE CIR
Paulin Zambelongo	Coordinateur, SE CIR
Fanan Biem	Chargé de programme, SE CIR
Marie-France Boucher	Responsable de la communication, SE CIR
Constanze Schulz	Assistant administratif, SE CIR
Adeline Masson	Secrétaire, SE CIR
Fidelis Eyoh Ukeme	Responsable du soutien au suivi et à l'évaluation, SE CIR
Abha Calindi	Associé en communication numérique, SE CIR
Raphaëlle Quintard	Agent de soutien au Coordinateur de pays, SE CIR
Natasha Smith	Associé au partenariat, SE CIR
Apurva Mudliar	Responsable du soutien au suivi et à l'évaluation, SE CIR
Ferid Belhaouane	Superviseur du soutien aux programmes, UNOPS
Eric-Olivier Benoliel	UNOPS
David Daepf	Gestionnaire de portefeuille régional, UNOPS
Mariem Lissari	Gestionnaire de portefeuille pour la région de l'Afrique orientale et australe, UNOPS
Mathias Mpanduji Gasto	A confirmer
Mohammad Nasser	UNOPS
Lattanaphone Vongsouthi	Directeur des UNMO, Département de la planification et de la coopération, Ministère de l'industrie et du commerce, Laos
Idrissa Yahaya Sani	A confirmer

Membres anciens et actuels du Conseil du CIR et du Comité directeur du CIR (CDCIR)	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
H.E Mani Prasad Bhattarai	Président du Conseil du CIR
Mikael Anzén	Président du Comité directeur du CIR
Edouard Jay	Vice président du Conseil du CIR
S.E.M Ahmad Makaila	Coordinateur du groupe des PMA, Chad
Talha Mahamat Alim	Coordinateur du groupe des PMA, Chad
Ghislain Kongbo Ngombe	Membre du conseil, République centrafricaine
Kathleen McNally	Coordinateur des donateurs du CIR, Délégation du Royaume-Uni
H.E Kemvichet Long	Membre du Conseil (Cambodia)
Ally Gugu	Membre du Conseil (Tanzania)

Partner Agencies	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Taufiqur Rahman	OMC
Daria Shatskova	OMC
Ambassador Stephen Fevrier	OMC
Paul Akiwumi	CNUCED
Antipas Touatam	CNUCED
Lisa Borgatti	CNUCED
Kateryna Varukha	CNUCED
Egbert Amoncio	CNUCED
Torbjorn Fredriksson	CNUCED
Luisa Bernal	PNUD
Zoritsa Urosevic	UN World Tourism Organisation
Ashish Shah	CCI
Sacha Silva	CCI

Donateurs	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Tiina Satuli	Délégation de l'UE
Remco Vahl	Délégation de l'UE
Antti Piispanen	Finlande
Mika Vehnamaki	Finlande
Benedicte Fleischer	Norvège
Judith Soentgen	Allemagne
Christiane Klaus	Allemagne
Christina Pfenniger	Suisse
Sabrina Varma	Australie

Groupe des PMA	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Remy Sohou	Bénin
Sabine Beret	République centrafricaine
Sebastien Nzimana	Burundi
Bizindavyi Leopold	Burundi
Nazaire Paré	Burkina Faso
Joachim Dovonon	Bénin
Jean Bernard Favi	Bénin
Kokou Bienvenu	Bénin
Euloge Agbakou Houngbo	Bénin
Pierre Dossou Ahoue	Bénin
Patricia Gouchola	Bénin
Karen Viou	Bénin

Etudes de cas approfondies	
Bangladesh	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Nur Mohammad Amin Rasel	Association des fabricants et exportateurs de vêtements du Bangladesh
Dr Sitesh Chandra Bachar	Département de pharmacie, Faculté de pharmacie, Université de Dhaka
Dr Mostafa Abid Khan	Institut de recherche politique (PRI)
Muhammad Abdus Salam	Association des fabricants de produits biologiques du Bangladesh

Amitava Chakraborty	Groupe de villes
Mohammad Mahbubur Rahman Patwary	Ministère du commerce
A B M Asrafuzzaman	Université de Dhaka
Enamul Hafiz Latifee	Association bangladaise des logiciels et des services d'information
Md. Khalilur Rahman	UNMO, Ministère du commerce
Mohammad Mahbubur Rahman Patwary	Ministère de l'administration publique
Mr Shubhashish Bose	Ex-Secrétaire, Ministère du Commerce

Burkina Faso	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
TRAORE Boubacar	Ministère du commerce
ILBOUDO Seydou	Ministère du commerce
OUATTARA Sériba	Retraité
OUEDRAOGO N. Régis Alfred	Banque africaine de développement
SODRE Soulemane Pierre	Ministère du commerce
COULIDIATY Yempabou	Association commerciale du sésame
SAWADOGO/ OUEDRAOGO Salamata	Association Wend Guud Yamba
KONE Minata	SOTRIA-B
OUEDRAOGO Paul	Eben Fruit
BOUGOUMA Théophile Antoine	EBT-TRADIND
HAENTGES Jil	Ambassadeur du Luxembourg au Burkina Faso

Cambodge	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
H.E Tek Rethkamrang	Ministère du Commerce
Laichea Chea	Ministère du Commerce
Hong Bunseng	Ministère du Commerce
Kim Lydet	Ministère du Commerce
Maria Yang	Ministère du Commerce
Ek Sereyroath	Ministère du Commerce
Phon Sovatna	Ministère du Commerce
Song Saran	AMRU Rice Cambodia Co., Ltd
Korng Khoeurng	AMRU Rice Cambodia Co., Ltd
Pich Borath	AMRU Rice Cambodia Co., Ltd
Lung Yeng	Fédération du riz du Cambodge
Sorn Chorvyvatey	Fédération du riz du Cambodge
Duong Sarak	Banque mondiale
Reathmana Leang	PNUD
Mao Thora	Ministère du Commerce
Camilla Lombard	Facilitateur des donateurs- Délégation de l'UE
Sopheha Ly	CIR au Cambodge

Comores	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Yousra SAIDALI	UCCIA
Laila Said Hassane	MECK-Moroni
Sitti Djaouharia	New OPACO
Mouzaoui	MODEC
Moufida Mohamed	EFOICOM
Tahamida Mzé	Fédération des Consommateurs Comoriens (FCC)
Issa MHADJI	Syndicat National des Agriculteurs Comoriens (SNAC)

La Gambie	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Ousman Bojang	UNMO
Momodou Cham	Principes Agent des pêches
Moudou Ceesay	Gambia Horticultural Enterprise
Mariam Gaye Demba	Go Fresh Ltd.
Modou Touray	CCI
Papa Secka	Gambia Standards Bureau
Ebrima Kujabi	Autorité de l'aviation civile de la Gambie
Bai Ibrahim Jobe	Ancien coordinateur de l'UNMO

Guinea-Bissau	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Fabio Russo	UNIDO
Nuria Ackermann	UNIDO
Raymond Tavares	UNIDO
Jose Julio Monteiro Sanchez	PNUD
Inacio Le	PNUD
Osmar Ferro	PNUD
Eric-Olivier Benoiel	UNOPS
Abbas Djalo	Coordinateur de l'UNMO
Lassana Fati	UNMO
Inacio da Silva	UNMO
Ude Cambai Djassi	UNMO
Jaimentino Co	Point focal du CIR, Ministère du commerce
Mário Reis	Ministère de l'agriculture / FAO
Simona Schlede	UE (Section bonne gouvernance et développement socio-économique) / Facilitateur des donateurs
Patrick Daniel	UE (Section bonne gouvernance et développement socio-économique) / Facilitateur des donateurs
Gonçalo Pombeiro	UE (Section bonne gouvernance et développement socio-économique) / Facilitateur des donateurs
Ana Sofia Santa Rita Vieira da Silva	UE (Section bonne gouvernance et développement socio-économique) / Facilitateur des donateurs
António Mutaro Seide	Ministère des finances / DG Douanes
Aristino Joao da Costa	Ministère des finances / DG Douanes
Nelson Antonio Lopez	Ministère des finances / DG Douanes
Aureliano Marcelino Gomes	Chambre de commerce, industrie, agriculture et services

Laos	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Sengphanomchone Inthasane	Directeur adjoint, Ministère de l'industrie et du commerce
Lattanaphone Vongsouthi	Directeur de l'UNMO, Département de la planification et de la coopération, Ministère de l'industrie et du commerce
Sengxay Phousinghoa	Département de la planification et de la coopération, Ministère de l'industrie et du commerce

Nitnida Phongsavath	Analyste commercial, Département de la planification et de la coopération, Ministère de l'industrie et du commerce
Pinphakone Xayyavong	Analyste commercial, Département de la planification et de la coopération, Ministère de l'industrie et du commerce
Khamsouk Sophilavanh	Analyste commercial, Département de la planification et de la coopération, Ministère de l'industrie et du commerce
Samly Boutsady	Directeur adjoint, , Département de la planification et de la coopération, Ministère de l'industrie et du commerce
Latdavanh Sivongxay	Directeur adjoint, , Département de la planification et de la coopération, Ministère de l'industrie et du commerce
Phouxay Thepphavong	Secrétaire général, Chambre nationale de commerce et d'industrie du Laos
Thongin Khamsompong	Président, Chambre de commerce et d'industrie d'Oudomxay
Monekham Souksingha	Vice-président, Chambre de commerce et d'industrie d'Oudomxay
Mr. Ouchong	Président, Chambre de commerce et d'industrie de Phongsaly
Mr. Khamla	Processeur de riz
Veomanee Douangdala	Cofondateur, Ock Pop Tok
Sommaï Faming	Représentant de l'ONUDI dans le pays
Konesawang Nghardsaysone	Economiste, Banque mondiale
Souphaphone Thavonesouk	Facilitateur des donateurs- Délégation de l'UE

Rwanda	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Richard Niwenshuti	UNMO/ PF, MINISTÈRE DU COMMERCE
Marc Uwitonze	MINISTÈRE DU COMMERCE
James Bonner	FD, FCDO
Eric Uwitonze	MINISTÈRE DU COMMERCE
James Tayebwa	MINISTÈRE DU COMMERCE
Joseph Munyaneza	Vice Président, Burera District
Niragire Theophile	Vice Maire, Karonigo District
Rose Nyrabavakure	Banque de développement du Rwanda
Anicet Muriro	Office rwandais de normalisation
Alex Ntare	Chambre TIC du Rwanda

Sierra Leone	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Abdul Kamara	UNMO
Christina Toepell	DF, FCDO
Fatama Abe-Osagie	Office national du tourisme
Umaru Woody	Office national du tourisme
Ibrahim Fornah	Western Rural Sierra Leone Trade Union
James S Koroma	Chambre de commerce
David Jones	Banana Island
Yamide Deen	Bureau du Solliciteur général
Mohamed Jalloh	Ministère du tourisme et des affaires culturelles
Tommy Garnett	Fondation pour l'environnement en Afrique
Richard Marrah	Wara Wara Mountains

Iles Salomon	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Benjamin Hageria	Varivao Holdings Limited
Dickson Manongi	Laboratoire national de santé publique
Ethel Saelea	Association des femmes d'affaires des îles Salomon
Rex Maukera	Goshen Enterprise
Samson Bisafo	Université nationale des îles Salomon
George Tuti	Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur
John Paul Alasia	Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur
Nigel Devi	Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur
Cornelius Donga	Ministère du Commerce
Frosty Kohaimane	Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur

Soudan	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Amani Musassd	Point focal du CIR/ Ministère du commerce
Nasir M. Talab	Coordinateur du CIR
H.E. Ali Giddo	Ministre, Ministère du Commerce
Undersecretary of the Ministry of Trade and Supply	Ministère du Commerce
Abda El Mahdi	Consultant pour le CIR
Manal Al Zain Musaad	PF du CIR
Nadia El Tigani Hammodi	Comité directeur du CIR; secrétaire des femmes d'affaires ; membre du conseil consultatif économique auprès du Conseil des ministres.
Rahba Saeed	Comité directeur du CIR; Société soudanaise de normalisation et de métrologie

Zambie	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Bessie Chelemu	EIF PF, Ministère du Commerce et de l'Industrie
Florence Sinyangwe	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Langani Phiri	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Lawrence Mwalye	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Ajesh Patel	Zambia Manufactures Association
Griffin Nyirongo	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Kasonde Sampa	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Chrispine Mukwela	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Cristina Banuta	Facilitateur des donateurs- Délégation de l'UE
Laurian Haangala	Zambia Chamber of Commerce and Industry
Shadreck Mungalaba	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Ndawambi Daka	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Mawila Fututu	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Dr Ken Msiska	Institut de recherche agricole de Zambie
Pritchard Mukuwa	Institut de recherche agricole de Zambie
Albert Halwampa	Agence de développement de la Zambie
Maureen Sumbwe	Fédération zambienne des femmes d'affaires
Wilson Mazimba	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Patricia Mwela	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Christopher Mwango	Ministère du Commerce et de l'Industrie

Etudes de cas sommaires	
Sud Soudan	
<i>Noms</i>	<i>Organisation</i>
Jose Manzano	PNUD
Samson Awinoh	PNUD

ANNEXE 4 : MATRICE D'ÉVALUATION

Instruments Questions d'évaluation	Indicateurs de la phase 1	Indicateurs / critères d'évaluation de la phase 2	Composante du programme	Composante dans le pays	Analyse des données
A. Pertinence: Dans quelle mesure le CIR est-il pertinent par rapport aux besoins et aux priorités en matière de renforcement des capacités liées au commerce des PMA?					
1) Quelle est la pertinence des structures et processus des principes opérationnels du CIR (par exemple, les matrices d'action de l'EDIC) et des projets dans le contexte mondial du développement et de l'Aide pour le commerce et aux besoins de chaque pays, y compris les PMA et les besoins des bénéficiaires ciblés, y compris les plus vulnérables et les groupes marginalisés tels que les PME, les femmes et les jeunes, étant donné que la phase 2 met l'accent sur ces domaines?	O2.1. Commerce dans le DSRP et / ou stratégies nationales de développement O2.2. Existence de stratégies de secteur productif pour les secteurs clés, intégrant la dimension commerciale. O2.3. Mécanisme de consultation public / privé fonctionnel. O4.2. Nombre de pays du CIR dans lesquels un budget gouvernemental existe pour la mise en œuvre de sa stratégie de commerce.	Alignement du CIR avec les ODD, le PAI, le Programme d'action d'Addis-Abeba (AAAA) et autres mécanismes de ce type Alignement de l'EDIC avec les politiques nationales de développement et de commerce Analyse des parties prenantes et résultats au niveau des pays taille des contributions du gouvernement et du secteur privé 1.a. Nombre de pays du CIR dont le commerce est intégré dans leur plan de développement national. 1.b. Nombre de pays du CIR disposant de mécanismes de coordination commerciale efficaces. 2.2.a. Nombre de pays du CIR avec des Unités Nationales de Mise en Oeuvre du CIR intégrées dans leur système gouvernemental. 2.2.c. Nombre de pays du CIR disposant de mécanismes de coordination public-privé de qualité.	PR, LR	SCS, ICS, TR	ToC, CA, GA

<p>Dans quelle mesure la pandémie du COVID-19 a-t-elle eu un impact sur le programme du CIR et comment le CIR s'est-il adapté aux défis et aux opportunités pour devenir plus adaptatif, flexible et résilient face aux crises?</p>		<p>Niveau de gestion adaptative et flexible Preuve d'adaptation et de résilience tout au long du cycle du projet # de projets clôturés / terminés Impacts du Covid-19 Mesures prises pour minimiser l'effet du Covid-19</p>	<p>PR, LR, OA</p>	<p>SCS, TR</p>	<p>ICS, ToC, CA, ONA</p>
<p>B. Cohérence: dans quelle mesure la logique du programme du FEI est-elle cohérente?</p>					
<p>Le CIR apporte-t-il une valeur ajoutée, collabore-t-il, recherche-t-il des synergies et tire-t-il parti des interventions d'autres agences multilatérales et bilatérales d'Aide pour le commerce (y compris celles des agences du CIR)?</p>	<p><< O3.1. Disponibilité d'un aperçu annuel de la mise en œuvre intégrant toutes les activités liées au commerce soutenues par le gouvernement et les donateurs (le cas échéant, identifiant les activités spécifiquement liées au genre et à l'environnement). O3.2. Fréquence des consultations entre les gouvernements et les donateurs sur les questions liées au commerce. O3.3. Les activités du Cluster CCS des Nations Unies sont basées sur les priorités de la matrice d'action de l'EDIC dans les pays du CIR. O3.4. Nombre de pays ayant des initiatives conjointes de donateurs dans le domaine commercial (telles que l'évaluation des besoins, la formulation de stratégies, la programmation, le financement commun, le S&E, etc.). O4.1. Nombre de pays du CIR avec un plan de mise en œuvre intégrant les priorités de l'EDIC / matrice d'action et</p>	<p>2.2.b. Nombre de pays du CIR disposant de mécanismes de dialogue de qualité entre le gouvernement et les donateurs sur les questions liées au commerce et à l'investissement. 2.3.a. Nombre d'actions entreprises par les partenaires du CIR (agences / principales entités de mise en œuvre) pour soutenir la mobilisation des financements et de l'expertise. 2.3.b. Nombre de projets financés par les partenaires de développement (donateurs / agences / banques de développement) liés à la matrice d'action de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce. 2.3.c. Nombre de projets du CIR utilisant les ressources du secteur privé. 2.3.d. Nombre de projets du CIR recevant un financement supplémentaire de la part des gouvernements et des partenaires de développement.</p>	<p>PR, LR, OA, EA</p>	<p>SCS, ICS</p>	<p>ToC, DS, CA, ONA</p>

	<p>indiquant les besoins de financement à satisfaire par l'APD. O4.4. Nombre et montant de projets financés par les donateurs liés à la matrice d'action de l'EDIC. "</p>				
C. Efficacité: dans quelle mesure le CIR produit-il des résultats?					
4) Dans quelle mesure les objectifs et les résultats du FEI ont-ils été atteints?	voir ci-dessous	voir ci-dessous	PR, LR, VfM	SCS, TR	ICS, ToC, DS, CA, VfM, GA
Résultat 1: Atteindre les objectifs institutionnels et politiques	<p>O1.1 Projet de niveau 1 «Soutien aux ANI» achevé ou en cours de mise en œuvre dans les pays du CIR. O1.2. Nombre (et pourcentage) de pays du CIR actifs disposant de matrices d'action EDIC complètes et à jour (datant de moins de trois ans). O1.3. Niveau de capacité de l'UNI à exécuter la fonction de gestion de programme fiduciaire pour le projet de niveau 1 «Appui aux ANI». O1.4. Nombre de pays du CIR ayant des stratégies commerciales à jour (pas plus de cinq ans). O1.5. Nombre de pays du CIR ayant des stratégies commerciales de qualité. O1.6. Nombre de pays du CIR ayant mis en œuvre une stratégie commerciale de qualité. O1.7. Nombre de projets financés par le CIR ayant atteint les résultats escomptés. O2.1. Commerce dans le DSRP et / ou stratégies nationales de développement</p>	<p>1.a. Nombre de pays du CIR dont le commerce est intégré dans leur plan de développement national. 1.b. Nombre de pays du CIR disposant de mécanismes de coordination commerciale efficaces 1.c. Nombre de pays du CIR ayant des stratégies sectorielles spécifiques intégrant le commerce. 1.1.a. Nombre de politiques commerciales et d'investissement de qualité formulées et mises à jour avec le soutien du FEI. 1.1.b. Nombre d'actions à l'appui de l'amélioration de la législation et de la participation à des forums (y compris l'adhésion à l'OMC, l'intégration régionale, etc.). 1.1.d. Nombre de réglementations relatives au commerce et à l'investissement adoptées. 2.2.a. Nombre de pays du CIR avec des unités nationales de mise en œuvre du CIR intégrées dans le système gouvernemental. 2.2.b. Nombre de pays du CIR disposant de mécanismes de dialogue de qualité entre le gouvernement et les donateurs sur les questions liées au commerce et à l'investissement. 3.3.c. Nombre de pays du CIR disposant d'outils de diffusion d'informations sur les investissements et le commerce à l'intention des différentes parties prenantes.</p>	PR, LR	SCS, TR	ICS, ToC, CA, GA

	<p>O2.2. Existence de stratégies de secteur productif pour les secteurs clés, intégrant la dimension commerciale.</p> <p>O2.3. Mécanisme de consultation public / privé fonctionnel.</p>	<p>2.1.f. Nombre d'initiatives de facilitation des échanges entreprises avec le soutien du CIR.</p>			
<p>Résultat 2: Atteindre des résultats dans le renforcement des capacités productives</p>		<p>2.a. Volume de production généré par les interventions du FEI (tonnes).</p> <p>2.b. Valeur (USD) des exportations générées par les interventions du CIR.</p> <p>2.c. Nombre de nouveaux marchés internationaux accessibles avec le soutien du FEI.</p> <p>2.1.a. Nombre total de personnes formées aux pratiques de la chaîne de valeur (ventilées par sexe et par âge) grâce à la participation aux initiatives de renforcement des capacités du CIR.</p> <p>2.1.b. Nombre d'activités de sensibilisation menées sur le genre et l'environnement.</p> <p>2.1.c. Pourcentage de femmes bénéficiant directement des projets du secteur productif financés par le CIR.</p> <p>2.1.d. Nombre d'associations de producteurs (ventilées par micro, petites et moyennes entreprises (MPME), appartenant à des femmes) formées aux pratiques de la chaîne de valeur.</p> <p>2.1.e. Nombre de personnes (ventilées par sexe) participant à des foires commerciales liées à la connectivité du marché.</p> <p>2.1.f. Nombre d'initiatives de facilitation des échanges entreprises avec le soutien du CIR.</p> <p>2.1.g. Nombre de MPME soutenues par les projets du CIR.</p> <p>2.2.a. Nombre d'initiatives de commerce électronique entreprises.</p>	<p>PR, LR, EA</p>	<p>SCS, ICS, TR</p>	<p>ToC, DS, CA, GA</p>

		2.2.b. Nombre de nouvelles technologies adoptées dans le cadre de projets soutenus par le CIR. 2.2.c. Nombre de personnes (ventilées par sexe) adoptant de nouvelles technologies dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités du CIR.			
5) Quels sont les facteurs qui ont déterminé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs du programme du CIR, notamment: 5a) Gouvernance et mécanismes opérationnels du CIR, y compris son avantage comparatif, aux niveaux des programmes et des pays 5b) les facteurs externes (par exemple, les crises de sécurité et politiques, les catastrophes naturelles)?		Les hypothèse, les risques et les obstacles entre les outils d'analyse et les projets du FEI et l'atteinte des résultats Efficacité et efficience des structures, processus et ressources du CIR tout au long du cycle de projet	PR, LR, OA, EA, VfM	SCS, TR	ICS, ToC, DS, CA, VfM, ONA, GA
D. Efficacité: le FEI fait-il preuve d'une utilisation efficace du temps et des ressources?					
5) Quels sont les facteurs qui ont déterminé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs du programme du CIR, notamment: 5a) Gouvernance et mécanismes opérationnels du CIR, y compris son avantage comparatif, aux niveaux des programmes et des pays 5b) les facteurs externes (par exemple, les crises de sécurité et politiques, les catastrophes naturelles)? 6) Dans quelle mesure les structures de gouvernance et les mécanismes opérationnels, les outils analytiques et les projets du CIR au niveau du programme et du pays au cours de la phase 2 par		Indicateurs EIF de rentabilité	PR, LR, OA, VfM	SCS, TR	ICS, ToC, CA, VfM, ONA

<p>rapport à la phase 1 sont-ils efficaces et rentables (VfM)?</p>					
<p>E. Impact: quels impacts prévus et imprévus peuvent être observés à la suite du programme du CIR?</p>					
<p>7) Quelle a été la contribution du CIR au niveau des programmes et des projets à la réduction de la pauvreté, au développement durable, ainsi qu'au commerce et à l'investissement, y compris l'amélioration de l'environnement commercial et l'intégration des PMA dans le système commercial mondial? 7a) Le FEI a-t-il eu des effets et des impacts non intentionnels, positifs ou négatifs?</p>		<p>Preuve dans la littérature et études sur le lien entre l'accroissement du commerce et le développement</p>	<p>PR, LR, EA</p>	<p>SCS, TR ICS,</p>	<p>ToC, DS, CA, GA</p>
<p>F. Durabilité: les résultats obtenus par le CIR au niveau des programmes et des pays sont-ils susceptibles d'être durables?</p>					
<p>8) Dans quelle mesure l'appropriation du CIR, de son modèle, des réformes institutionnelles, des interventions en matière de capacité de production et des outils est-elle démontrée par les PMA, également en tant qu'entités de mise en œuvre principales (MIE) ou par le biais d'un cofinancement? Si ce n'est pas le cas, pourquoi pas?</p>	<p>Les éléments suivants ne sont donnés qu'à titre indicatif selon l'évaluation rétrospective et à des fins de correspondance (étant donné que le `` soutien à la durabilité " n'est introduit que dans la phase II): O1.3. Niveau de capacité de l'UNI à exécuter la fonction de gestion de programme fiduciaire pour le projet de niveau 1 «Appui aux ANI». O2.1. Commerce dans le DSRP et / ou stratégies nationales de développement O2.2. Existence de stratégies de secteur productif pour les secteurs</p>	<p>3.3.a. Nombre d'agents publics (ventilés par sexe et par âge) formés dans les domaines de l'investissement et du commerce. 3.3.b. Nombre de représentants du secteur privé et de la société civile (ventilés par sexe et par âge) formés dans les domaines de l'investissement et du commerce pour participer au programme commercial national. 3.3.c. Nombre de pays du CIR disposant d'outils de diffusion d'informations sur les investissements et le commerce à l'intention des différentes parties prenantes.</p>	<p>PR, LR, OA</p>	<p>SCS, TR ICS,</p>	<p>ToC, CA, VfM, ONA, GA</p>

	<p>clés, intégrant la dimension commerciale.</p> <p>O2.3. Mécanisme de consultation public / privé en operation.</p> <p>O4.2. Nombre de pays du CIR dans lesquels un budget gouvernemental existe pour la mise en œuvre de sa stratégie de commerce.</p>				
			PR, LR, OA	SCS, TR	ICS, ToC, CA, VfM, ONA, GA
<p>9) Les résultats obtenus par le CIR au niveau des programmes et des pays sont-ils susceptibles de durer, après la clôture de la phase actuelle?</p> <p>10) Comment le CIR a-t-il accru son attention sur les questions transversales, telles que le genre et l'inclusion sociale, l'engagement du secteur privé, l'intégration régionale et l'environnement et le changement climatique dans la deuxième phase du CIR?</p>		<p>Degré de cofinancement par le gouvernement</p> <p>Degré d'intégration dans les structures gouvernementales</p> <p>Ampleur de l'engagement du secteur privé</p> <p># et performance des projets régionaux</p> <p>Preuve de l'engagement avec le secteur privé</p> <p>Preuve de l'intégration de l'environnement et du changement climatique</p> <p>Preuve de l'intégration de GESI</p> <p>Indicateurs ventilés par sexe du cadre logique du CIR</p> <p>Pourcentage d'EDIC qui intègrent l'analyse de genre.</p> <p>Nombre d'actions mises en œuvre découlant de l'intégration du genre dans les EDIC.</p> <p>Nombre de politiques commerciales et d'investissement sensibles au genre formulées et mises à jour avec le soutien du FEI.</p> <p>Nombre de comités directeurs nationaux du CIR dans lesquels des groupes de femmes sont représentés.</p> <p>Nombre de MPME appartenant à des femmes soutenues par des projets du CIR.</p>	PR, LR, OA	SCS, TR	ICS, ToC, CA, ONA, GA

Légende

PR = Revue de portefeuille

LR = revue de la littérature

OA = Évaluation organisationnelle

EA = Analyse économique

VfM = Rentabilité

SCS = Résumé des études de cas par pays

ICS = Études de cas nationales approfondies

TR = Revues thématiques

ToC = théorie du changement

DS = Statistiques descriptives

CA = Analyse de contenu

ONA = Analyse organisationnelle et de réseau

GA = Analyse de genre

ANNEXE 5 : ANALYSE MACROÉCONOMIQUE

1. Données

Les données utilisées dans cette analyse proviennent de diverses sources : l'Organisation mondiale du commerce pour les données commerciales ; le Système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour les données relatives à l'aide pour le commerce (APC) ; la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ; la base de données sur les chaînes de valeur mondiales de la CNUCED-EORA ; la base de données Ensemble de données sur la gravité dynamique (DGD) de la Commission du commerce international des États-Unis pour les variables de gravité⁵ ; la base de données de l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale (LPI), la base de données Facilité de faire des affaires (EODB), la base de données de l'Indice de gouvernance mondiale et la base de données des Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale pour d'autres indicateurs macroéconomiques (par ex. g., PIB, population, parts sectorielles de la valeur ajoutée totale, indicateurs de gouvernance) ; la base de données de l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial ; et le Centre de connaissances, le système d'information de gestion et les documents de projet pour les données financières du CIR. La sélection de ces sources de données est basée sur la couverture et les avantages relatifs qu'elles offrent pour l'analyse de l'aide au commerce.

Les variables dépendantes (résultats) comprennent le commerce total, le commerce de marchandises et le commerce de services, les entrées d'IDE, la valeur ajoutée, la valeur ajoutée indirecte et le contenu en valeur ajoutée étrangère des exportations, les parts de l'agriculture, de l'industrie et des services dans la valeur ajoutée totale, les indicateurs de LPI (dimensions globale et individuelle) et de la EODB (c.-à-d. globale, création d'entreprise, commerce transfrontalier) et la compétitivité mondiale, qui sont tous mesurés en niveaux et en variations/croissance. En outre, la performance commerciale est mesurée à l'aide des ratios commerce/PIB.

Les principales variables explicatives comprennent les décaissements⁶ totaux de l'aide pour le commerce ; les décaissements nets du CIR, les coûts totaux du projet et les dépenses totales à ce jour⁷ ; une variable muette égale à 1 si un pays est bénéficiaire du CIR et 0 sinon⁸ ; et une variable muette égale à 1 si la principale entité de mise en œuvre est une entité gouvernementale (ou une agence partenaire) et 0 sinon.

Les variables de contrôle comprennent un ensemble de variables qui sont considérées comme des facteurs pertinents affectant les flux commerciaux et l'efficacité de l'aide. Il s'agit notamment du PIB⁹, de la population, de l'efficacité du gouvernement, de l'indice des prix à la consommation, des variables géographiques (c'est-à-dire une variable muette égale à 1 si un pays est enclavé ou un petit État insulaire), de la stabilité politique, représentée par une variable muette égale à 1 si un pays est un État fragile ou touché par un conflit, et d'une variable de facilitation unilatérale des échanges mesurée par

⁵L'ensemble des variables de la DGD couvre des indicateurs macroéconomiques, des variables géographiques, des variables culturelles, des variables de facilitation du commerce et des mesures de la stabilité institutionnelle. Lorsque cela s'avère nécessaire, les données utilisées dans cette analyse sont complétées par la collecte de données auprès d'autres sources, notamment l'OMC, les Nations unies et la Banque mondiale (par exemple, pour la classification des États fragiles et touchés par des conflits).

⁶ Les données sur les décaissements et les engagements d'aide au commerce sont disponibles par secteur, type d'aide, but et objectif politique. Pour cette analyse, les données sur les décaissements ont été sélectionnées car elles représentent les flux d'aide réels (c'est-à-dire le montant de l'aide au commerce reçu par les pays en développement). L'OCDE définit en outre l'aide au commerce comme comprenant trois grandes catégories : l'aide aux infrastructures commerciales/économiques, l'aide au renforcement des capacités de production, et l'aide aux politiques et réglementations commerciales et aux ajustements liés au commerce. L'aide au commerce, le commerce et les autres indicateurs macroéconomiques de nature financière sont tous exprimés en valeurs nominales. Étant donné la prévalence des valeurs nulles (en particulier sur les données d'aide au commerce) et pour éviter la perte d'observations en utilisant la transformation logarithmique, nous suivons l'approche commune et la solution largement suggérée dans la littérature d'ajouter 1 à la transformation des données (par exemple, en remplaçant $\ln(APC_x)$ par $\ln(1+APC_x)$).

⁷ Les coûts totaux des projets et les dépenses totales n'ont été utilisés que dans les estimations transversales en raison de problèmes de disponibilité des données au moment de la réalisation de l'analyse.

⁸ Dans l'ensemble de données de panel, cette variable est considérée comme une variable dynamique pour saisir le moment de l'aide du CIR.

⁹ Exclu dans les spécifications avec des ratios commerce/PIB.

l'adhésion d'un pays à l'OMC¹⁰. L'ensemble de données final utilisé dans cette analyse couvre 158 pays bénéficiaires de l'aide au commerce (dont 51 sont des pays participant au CIR) sur la période 2008-2019.

En prélude à l'estimation du modèle de régression, nous effectuons quelques diagnostics de régression. Premièrement, en utilisant le modèle de régression de base ci-dessous et en prenant les exportations totales de biens et services comme variable de résultat (notre principale variable d'intérêt dans ce cas), nous testons la multi-colinéarité.

$$(1) \text{TOTAL_EXPORTS}_{it} = \beta_0 + \beta_1 \text{AfT}_{it} + \beta_2 \text{POP}_{it} + \beta_3 \text{GDP}_{it} + \beta_4 \text{WGI}_{GEEit} + \beta_5 \text{CPI}_{it} + \beta_6 \text{MEMBER}_{WTOit} + \beta_7 \text{LANDLOCKED}_i + \beta_8 \text{SMALL}_{ISLAND}_i + \beta_9 \text{FCAS}_i$$

En général, il n'y a pas de problème sérieux de multi-colinéarité entre les variables explicatives. Comme le montrent les facteurs d'inflation de la variance (VIF) du tableau A1, à l'exception de la population et du PIB, les VIF sont satisfaisants. Le retrait des deux variables susmentionnées donne en effet de meilleures valeurs de VIF ; cependant, le R² ajusté est significativement diminué avec l'exclusion. Les études empiriques connexes conservent également ces variables dans les modèles de régression de l'aide en raison de leur grande pertinence pour le modèle.

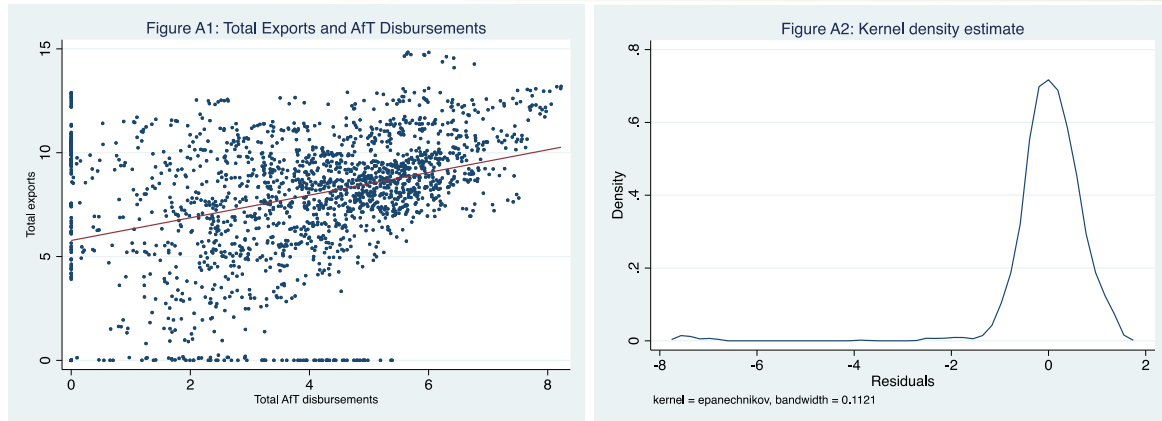
Tableau A1: Critères d'inflation de la variance

Variable	VIF	1/VIF
Population	15.08	0.06633
PIB	10.37	0.096472
Décaissement de l'APC	2.45	0.408169
Efficacité du gouvernement	2.27	0.440867
Petite île	2.14	0.466296
FCAS	1.53	0.653173
Enclavé	1.33	0.749974
Membre de l'OMC	1.19	0.842429
CPI	1.09	0.918583
VIF moyen	4.16	

Deuxièmement, nous testons s'il existe une linéarité régissant la relation entre les exportations totales et l'aide au commerce. La figure A1 montre qu'il existe généralement une relation linéaire entre les deux variables. Troisièmement, nous testons la normalité de la distribution des résidus. La figure A2 montre qu'il existe une non-normalité dans les résidus des OLC. Le test de normalité de Bera-Jarque confirme en outre que les hypothèses sous-jacentes régissant l'hypothèse de normalité (c'est-à-dire la symétrie et la mésokurtose) sont rejetées de manière décisive par les données dans ce cas. Compte tenu de cette non-normalité, nous testons l'hétéroscédasticité à l'aide du test de White/Koenker (qui repose sur l'hypothèse moins restrictive que les résidus (erreurs) sont distribués de manière indépendante et identique). Ce test confirme la présence de l'hétéroscédasticité. Dans ces conditions, nous utilisons donc une approche de régression quantile. Le principal avantage de cette approche est le gain informationnel qu'elle procure (par exemple, sur l'hétérogénéité des relations entre les principales variables d'intérêt). En outre, les quantiles sont des mesures robustes de la localisation et sont estimés à l'aide d'un estimateur robuste¹¹. La section suivante fournit une description de cet estimateur et plus généralement de la stratégie empirique employée dans cette analyse.

¹⁰L'appartenance à l'OMC est représentée par une variable muette égale à 1 si un pays est membre de l'OMC et à 0 sinon. Elle est considérée comme une variable dynamique dans l'ensemble de données de panel.

¹¹Machado, J. A. F., & Silva, J. M. C. S. (2005). "Quantiles for Counts." *Journal of the American Statistical Association*, 100(472): 1226–1237; Machado, J.A.F. and Santos Silva, J.M.C. (2019). "Quantiles via Moments". *Journal of Econometrics*, 213(1): 145–173.



2. Stratégie empirique

La première partie de l'analyse étudie l'impact du total des décaissements de l'aide pour le commerce et du CIR sur plusieurs indicateurs d'intégration mondiale. En suivant la littérature empirique¹² et en prenant en compte les caractéristiques des données mentionnées ci-dessus et la distribution de l'échantillon de pays le long des variables de résultat d'intérêt, cette analyse utilise l'estimateur de régression quantile. Contrairement à la procédure standard des moindres carrés ordinaires (OLC) qui estime l'effet moyen des variables explicatives sur la moyenne inconditionnelle d'une variable de résultat, l'approche de la régression quantile fournit un cadre dans lequel l'hypothèse d'homogénéité¹³ de la distribution conditionnelle de la variable de résultat est relâchée. En substance, le cadre de la régression quantile nous permet d'aller "au-delà de la moyenne" et d'estimer les impacts différentiels de l'aide totale de l'APC et du CIR à travers la distribution des variables de résultat (c'est-à-dire à des points sélectionnés de la distribution conditionnelle). Cette technique d'estimation est adaptée au cas présent, où l'aide au commerce est susceptible d'avoir des impacts différents sur le commerce (et d'autres variables de résultat) dans différents pays. Un autre avantage de l'approche de la régression quantile est sa robustesse aux valeurs aberrantes.

En adoptant une structure similaire au modèle de régression linéaire, le modèle de régression quantile de base pour analyser l'impact de l'aide de l'APC et du CIR sur le commerce et les autres variables de résultat est donné par :¹⁴

$$(2a) Q_{\tau}(Y_{it}) = \beta_0(\tau) + \beta_1(\tau)Aft_{it} + \beta_2(\tau)POP_{it} + \beta_3(\tau)GDP_{it} + \beta_4(\tau)WGI_{GEE_{it}} + \beta_5(\tau)CPI_{it} \\ + \beta_6(\tau)MEMBER_{WTO_{it}} + \beta_7(\tau)LANDLOCKED_i + \beta_8(\tau)SMALL_{ISLAND}_i + \beta_9(\tau)FCAS_i \\ + \varepsilon_{it}$$

$$(2b) Q_{\tau}(Y_{it}) = \beta_0(\tau) + \beta_1(\tau)EIF_{it} + \beta_2(\tau)POP_{it} + \beta_3(\tau)GDP_{it} + \beta_4(\tau)WGI_{GEE_{it}} + \beta_5(\tau)CPI_{it} \\ + \beta_6(\tau)MEMBER_{WTO_{it}} + \beta_7(\tau)LANDLOCKED_i + \beta_8(\tau)SMALL_{ISLAND}_i \\ + \beta_9(\tau)FCAS_i + \varepsilon_{it}$$

où i est un indice de pays, t est un indice de temps et τ correspond au quantile τ^{th} (c'est-à-dire 10ème, 25ème, 50ème, 75ème et 90ème dans cette application). Y_{it} est un ensemble de variables de résultat (définies ci-dessus) pour le pays i au moment t . Pour les spécifications du modèle ci-dessus et des modèles suivants, les décaissements de l'aide pour le commerce, l'aide du CIR, la population, le PIB, l'IPC et certaines variables de résultat sont en logarithme naturel. ε_{it} est le terme d'erreur.

L'endogénéité inhérente des variables de l'aide pour le commerce est également prise en compte en utilisant des effets fixes et en retardant ces variables de certaines périodes dans certaines

¹²Voir par exemple Martinez-Zarzoso, I., F. Nowak-Lehmann et K. Rehwald. (2017). " L'aide au commerce est-elle efficace ? Une approche de régression quantile en panel ". Revue de l'économie du développement, 21 : e175-e203. DOI : 10.1111/rode.12322. Les spécifications de notre modèle sont éclairées par d'autres études empiriques connexes, notamment celle de Cali, M. et D. te Velde. (2011). " L'aide au commerce améliore-t-elle vraiment les résultats commerciaux ? ". Développement mondial, 39 (5) : 725-740. DOI: 10.1016/j.worlddev.2010.09.018.

¹³ L'hypothèse d'homogénéité implique par exemple que, quelle que soit la position des pays dans la distribution conditionnelle des échanges (c'est-à-dire en bas, au milieu ou en haut), l'effet de l'aide au commerce est supposé être le même (c'est-à-dire constant). Cela peut être plausible dans de nombreuses applications, mais il s'agit en définitive d'une question empirique.

¹⁴Étant donné que la plupart des principaux résultats présentés dans cette section se réfèrent à des résultats d'estimations de panel, les spécifications des modèles pour les estimations de panel sont utilisées à des fins d'illustration.

spécifications.¹⁵ En particulier dans les estimations de panel, des effets fixes d'année sont utilisés pour contrôler les chocs et les tendances temporelles partagées entre les pays. Outre les effets fixes d'année, des effets fixes de pays sont également utilisés dans les estimations où la principale variable explicative est le total des décaissements de l'aide au commerce afin de contrôler les caractéristiques nationales invariantes dans le temps qui peuvent avoir des effets partiels sur les variables¹⁶ de résultat. De plus, l'aide au commerce est, en partie, institutionnelle par nature et ses effets peuvent être introduits progressivement sur un certain nombre de périodes. Les variables décalées de l'aide au commerce nous permettent de saisir les effets décalés potentiels de l'aide.¹⁷ Les modèles augmentés avec effets fixes prennent les formes suivantes :

$$(3) Q_{\tau}(Y_{it}) = \beta_0(\tau) + \sum_k \beta_k(\tau)X_{kit} + \gamma_t + \varepsilon_{it}$$

$$(4) Q_{\tau}(Y_{it}) = \beta_0(\tau) + \sum_k \beta_k(\tau)X_{kit} + \gamma_t + \lambda_i + \varepsilon_{it}$$

où X_{kit} sont des variables explicatives comprenant l'aide pour le commerce, l'aide du CIR et plusieurs variables de contrôle définies dans l'équation (1). γ_t désigne un effet fixe d'année qui contrôle les chocs et les tendances temporelles partagés entre les pays. λ_i dans l'équation (4) est un effet fixe de pays qui contrôle les facteurs spécifiques au pays invariants dans le temps, y compris les caractéristiques géographiques du pays incluses dans l'équation (1) - modifiant ainsi également le terme X_{kit} . L'équation (4) modifiée ne s'applique qu'aux estimations où le total de l'aide au commerce est la principale variable indépendante, pour les raisons mentionnées ci-dessus.

Les spécifications du modèle augmenté avec les effets retardés de l'aide prennent les formes suivantes:

$$(5a) Q_{\tau}(Y_{it}) = \beta_0(\tau) + \beta_1(\tau)AfT_{i,t-x} + \beta_2(\tau)POP_{it} + \beta_3(\tau)GDP_{it} + \beta_4(\tau)WGI_{GEE_{it}} + \beta_5(\tau)CPI_{it} \\ + \beta_6(\tau)MEMBER_WTO_{it} + \beta_7(\tau)LANDLOCKED_i + \beta_8(\tau)SMALL_ISLAND_i \\ + \beta_9(\tau)FCAS_i + \varepsilon_{it}$$

$$(5b) Q_{\tau}(Y_{it}) = \beta_0(\tau) + \beta_1(\tau)EIF_{i,t-x} + \beta_2(\tau)POP_{it} + \beta_3(\tau)GDP_{it} + \beta_4(\tau)WGI_{GEE_{it}} + \beta_5(\tau)CPI_{it} \\ + \beta_6(\tau)MEMBER_WTO_{it} + \beta_7(\tau)LANDLOCKED_i + \beta_8(\tau)SMALL_ISLAND_i \\ + \beta_9(\tau)FCAS_i + \varepsilon_{it}$$

où x dans le terme $AfT_{i,t-x}$ désigne le nombre de retards, dans ce cas, jusqu'à cinq ans. Deux variantes des modèles ci-dessus sont également utilisées : (i) l'inclusion des effets fixes de l'année et (ii) l'inclusion des effets fixes de l'année et du pays. Comme pour la spécification du modèle (4), la deuxième variante ne s'applique qu'aux estimations où l'aide totale au commerce est la principale variable indépendante.

Les coefficients de régression quantile sont estimés en minimisant la somme des valeurs absolues des erreurs. Ainsi, le τ^{th} coefficient de régression quantile β_{τ} est estimé en minimisant

$$Q(\beta_{\tau}) = \sum_{i:y_i \geq x'_i \beta} \tau |y_i - x'_i \beta_{\tau}| + \sum_{i:y_i < x'_i \beta} (1 - \tau) |y_i - x'_i \beta_{\tau}|$$

Les estimations des coefficients dans une régression quantile capturent l'effet marginal d'un changement de la variable explicative observé au quantile τ^{th} de la variable de résultat.

La deuxième partie de cette analyse examine la relation empirique entre le type d'entités de mise en œuvre dans les projets soutenus par le CIR et un ensemble de variables de résultat. Comme l'objectif principal de cette analyse est d'estimer l'effet moyen de la présence d'entités gouvernementales ou

¹⁵c'est-à-dire jusqu'à cinq ans de décalage, chaque année de décalage étant entrée séparément dans les régressions.

¹⁶En raison des limites des données, l'ajout d'effets fixes par pays aux spécifications avec les données financières du CIR comme variables cibles ont entraîné des résultats inestimables et/ou des problèmes d'erreur dans le processus d'estimation. Par conséquent, bien que l'ajout d'effets fixes pays soit idéal, cela n'a (malheureusement) pas été poursuivi dans l'analyse de l'impact de l'aide du CIR sur les variables de résultat.

¹⁷Des estimations transversales ont également été effectuées mais ne sont pas présentées dans ce rapport par souci de concision. L'estimateur OLS est également utilisé comme contrôle de robustesse dans cet ensemble d'estimations.

d'agences partenaires en tant que principales entités de mise en œuvre des projets du CIR sur la moyenne inconditionnelle des variables de résultat - et pas nécessairement les effets différentiels de ces structures de mise en œuvre/gouvernance le long de la distribution des variables de résultat - l'estimateur OLC est utilisé. L'équation estimable prend la forme suivante :

$$(6) Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 MIE_{it}^k + \beta_2 POP_{it} + \beta_3 GDP_{it} + \beta_4 WGI_GEE_{it} + \beta_5 CPI_{it} + \beta_6 MEMBER_WTO_{it} + \beta_7 LANDLOCKED_i + \beta_8 SMALL_ISLAND_i + \beta_9 FCAS_i + \gamma_t + \varepsilon_{it}$$

où k désigne un projet. Y_{it} est un ensemble de variables de résultat sélectionnées pour le pays i au moment t , en particulier le commerce total, les exportations totales, les exportations de marchandises, les exportations de services, le contenu en valeur ajoutée des exportations, et le LPI et ses composantes individuelles.¹⁸ L'équation est estimée séparément pour chaque type de PEMO. Le paramètre explicatif clé MIE_{it}^k est une variable muette égale à 1 si la principale entité de mise en œuvre du projet k dans le pays i est une entité gouvernementale (ou une agence partenaire) et 0 sinon.

Certaines limites de cette analyse s'imposent. D'une part (et comme pour toute étude empirique), cette analyse n'a pas été en mesure de prendre en compte de manière exhaustive toutes les variables qui peuvent être pertinentes et/ou avoir des effets partiels sur les variables de résultat. Néanmoins, l'inclusion d'effets fixes atténue, dans la mesure du possible, ce problème potentiel de biais lié aux variables omises. Deuxièmement, cette analyse s'est concentrée sur les données non bilatérales relatives à l'aide et au commerce. L'utilisation de données bilatérales dans la recherche sur l'évaluation de l'aide est sans aucun doute précieuse ; l'étude des impacts bilatéraux des variables indépendantes clés couvertes par cette analyse est donc recommandée comme domaine possible de recherche future, sous réserve de la disponibilité et de la fiabilité des données. De même, cette analyse s'est concentrée sur les impacts de l'aide sur les indicateurs d'intégration mondiale, en partie pour des raisons de disponibilité des données. Il serait intéressant d'étudier les effets de l'aide sur le bien-être, en particulier dans le contexte de l'autonomisation des femmes, des jeunes et des MPME. Enfin, cette analyse n'a pas couvert l'année 2020 en raison de problèmes de données : au moment de la réalisation de l'analyse, les données disponibles sur le commerce et d'autres indicateurs sont des estimations préliminaires. La section suivante présente quelques résultats clés.

3. Principaux résultats

L'aide totale au commerce exerce certains effets limités mais durables dans le temps sur les indicateurs d'intégration mondiale. En particulier, un doublement de l'aide au commerce est associé à une augmentation de 4,7 % du commerce total (c'est-à-dire des exportations et des importations de biens et de services), en moyenne et toutes choses égales par ailleurs. De plus, les décaissements de l'aide au commerce sont significativement liés à une augmentation des importations de marchandises, des entrées d'IDE, de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale et de la contribution du commerce de marchandises au PIB.¹⁹ En outre, l'aide pour le commerce a un effet positif différé sur les performances logistiques, notamment en termes de qualité des infrastructures commerciales et de transport et d'efficacité des formalités douanières et de gestion des frontières (tableau A2).

Tableau A2 : Effets des décaissements totaux de l'aide pour le commerce - Régression par quantile (médiane) du panel avec effets fixes de pays et d'année

	Au Total APC	Au Total APC _(t-1)	Au Total APC _(t-2)	Au Total APC _(t-3)	Au Total APC _(t-4)	Au Total APC _(t-5)
Variabes de résultats						
Dans le commerce total	0.0468** *	0.0585	0.0866	0.1044	0.0557	-0.0008

¹⁸Les résultats des estimations de l'impact de l'aide de l'APC et du CIR ont servi de guide pour la sélection de ces variables de résultat.

¹⁹Bien que non statistiquement significatif, le décaissement de l'APC est également associé positivement aux exportations totales et aux exportations de marchandises. L'ampleur de nos estimations décalées de deux ans (6,05 % pour les exportations totales et 3,07 % pour les exportations de marchandises lors du doublement de l'aide au commerce) est comparable à celles trouvées par Martinez-Zarzoso et al. (2017) qui ont trouvé une augmentation de 3,0 % et 5,1 % des exportations totales et des exportations de marchandises, respectivement, avec également le deuxième retard de la variable de l'aide au commerce et à la distribution médiane.

	(0.0174)	(0.1102)	(0.1076)	(1.5827)	(0.0410)	(0.0206)
	0.0340**	0.0208*				
Dans les importations de marchandises	*	*	0.0048	0.0045	0.0025	-0.0019
	(0.0087)	(0.0083)	(0.0090)	(0.0094)	(0.0118)	(0.0866)
Dans les flux d'IDE	0.0617**	0.0066	0.0902*	-0.0729	-0.0309	0.0018
	(0.0315)	(0.0345)	(0.0506)	(0.0504)	(0.0495)	(0.0467)
Part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale	0.7176*	0.5085	0.3692	0.5433	0.5019	0.3414
	(0.3878)	(1.5709)	(1.1203)	(1.3853)	(1.1937)	(0.5103)
LPI_Douane	-0.0114	-0.0079	0.0255	0.0294*	0.0086	-0.0028
	(0.0176)	(0.0204)	(0.0176)	(0.0172)	(0.0188)	(0.0279)
LPI_Infrastructure	-0.0129	-0.0022	0.0202	0.0426*	-0.0066	0.0622***
	(0.0272)	(0.0234)	(0.0221)	(0.0206)	(0.0180)	(0.0194)
Commerce de marchandises (% du PIB)	1.9226**	1.5204	1.2719	1.5381	1.4536	0.3311
	(0.9630)	(0.9437)	(1.3708)	(3.1353)	(6.3269)	(2.6648)

Notes : La principale variable indépendante est le total des décaissements de l'aide au commerce. Les erreurs standard robustes sont indiquées entre parenthèses. Les niveaux de signification sont les suivants : * p<0.1, ** p<0.05, et *** p<0.01. Les estimations pour les variables indépendantes supplémentaires, y compris les autres variables de résultats, ne sont pas présentées dans le tableau par souci de concision. Les résultats complets peuvent être fournis sur demande.

L'effet positif de l'aide au commerce totale parmi les pays participant au CIR est caractérisé par des différences régionales. En Asie, l'aide au commerce totale est liée aux exportations de services, ainsi qu'aux exportations de marchandises et à la valeur ajoutée totale et indirecte des exportations trois à cinq ans après le versement de l'aide. En Afrique, l'effet positif est prononcé par les importations de marchandises, ainsi que par la croissance de la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale quatre ans après le décaissement de l'aide. Pour les deux régions, l'aide pour le commerce totale est associée à une amélioration des performances logistiques au moins un an après le décaissement de l'aide (tableau A3).

Tableau A3 : Effets des décaissements totaux de l'aide pour le commerce parmi les bénéficiaires du CIR - Régression par quantile (médiane) du panel avec effets fixes de pays et d'année

	Au Total APC	Au Total APC(t-1)	Au Total APC(t-2)	Au Total APC(t-3)	Au Total APC(t-4)	Au Total APC(t-5)
Variables de résultat						
Dans les importations de marchandises	0.0625** (0.0310)	0.0289 (0.0297)	-0.0011 (0.0334)	-0.0112 (0.0407)	-0.0729** (0.0360)	- (0.0331)
Croissance de la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale	0.2434 (3.2091)	0.3242 (0.5225)	-0.1276 (14.9074)	0.0467 (0.5568)	0.9920** (0.4329)	0.1313 (0.4719)
LPI	-0.0178 (0.2272)	-0.0367 (0.0750)	0.0413 (0.0442)	0.1379** (0.0645)	0.0117 (0.0698)	-0.1493** (0.0625)
LPI_Infrastructure	-0.0321 (0.0726)	-0.0271 (0.0719)	0.0463 (0.0908)	0.2563*** (0.0701)	0.0534 (0.0838)	-0.1584 (0.5024)
LPI_Logistique	-0.0638 (0.0628)	-0.1068 (0.3624)	0.0373 (0.0718)	0.1699** (0.0704)	0.1044* (0.0587)	-0.0188 (0.0496)
<i>Asie</i>						
Dans les exportations de marchandises	-0.0497 (0.0447)	-0.0245 (0.0450)	0.0239 (0.0364)	0.0954** (0.0450)	0.0717 (0.0444)	0.0042 (0.1052)
Dans les exportations de services	0.1446** (0.0605)	0.0477 (0.1756)	0.0850 (0.0736)	0.1104 (0.4755)	0.0377 (0.1396)	0.0195 (0.1308)

Contenu en valeur ajoutée des exportations	0.0214 (0.0277)	0.0221 (0.3198)	0.0134 (0.0196)	0.0238 (0.0212)	0.0173 (0.0169)	0.0356** (0.0150)
Contenu en valeur ajoutée indirecte des exportations	0.0095 (0.0340)	0.0174 (0.0189)	-0.0042 (0.0151)	0.0074 (0.0128)	0.0061 (0.0902)	0.0208** (0.0087)
LPI	0.0728 (0.1090)	-0.0316 (0.1025)	0.0487 (0.0647)	0.2387** (0.1046)	-0.0572 (0.1257)	0.0013 (5.2854)
LPI_Douanes	0.0021 (0.1540)	-0.2297 (0.2145)	0.0432 (0.3105)	0.3501* (0.2065)	0.1973 (0.1681)	-0.1537 (1.6367)
LPI_Infrastructure	0.0984 (0.0687)	0.0427 (0.0761)	0.0787 (0.1085)	0.2821** (0.1177)	-0.1493* (0.0907)	-0.1035 (0.7141)
LPI_Expédition	0.0642 (0.1472)	-0.0828 (0.2225)	0.1234 (0.2899)	0.3325*** (0.0995)	0.0691 (0.1500)	0.2485 (3.8852)
LPI_Logistique	0.0143 (0.1006)	-0.1518** (0.0679)	0.0429 (0.2346)	0.2272* (0.1245)	0.0468 (0.2453)	0.1148 (2.7153)
LPI_Ponctualité	0.1367 (0.0993)	0.2274** (0.0943)	0.0500 (0.1061)	0.0661 (0.4526)	-0.3120 (0.2204)	0.2315 (1.3193)
<i>Afrique</i>						
Dans les importations de marchandises	0.1073** (0.0443)	0.0692 (0.0463)	0.0549 (0.0572)	0.0479 (0.0667)	-0.0567 (0.0685)	-0.0850 (0.0601)
Croissance de la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale	0.5915 (0.9162)	0.7745 (38.5320)	-0.0186 (0.6260)	-0.1854 (8.1825)	1.1661* (0.6105)	0.0096 (0.9219)
LPI	-0.0769 (0.0852)	0.0301 (0.1081)	0.1190 (0.0738)	0.1450** (0.0728)	0.0693 (0.0831)	0.1693*** (0.0617)
LPI_Logistique	-0.0970 (0.3528)	-0.0867 (0.1007)	0.1033 (0.1090)	0.1492** (0.0666)	0.0796 (0.3482)	-0.0201 (0.0596)
LPI_Suivi	0.0899 (0.1135)	0.0926 (0.1232)	0.2047** (0.1042)	0.0984 (0.2084)	-0.1557 (0.1756)	-0.3901 (0.3232)

Notes : La principale variable indépendante est le total des décaissements de l'aide pour le commerce. Les erreurs types robustes sont indiquées entre parenthèses. Les niveaux d'importance sont les suivants: * p<0.1, ** p<0.05, et *** p<0.01. Les estimations pour les variables indépendantes supplémentaires, y compris les autres variables de résultat, ne sont pas présentées dans le tableau par souci de concision. Les résultats complets peuvent être fournis sur demande. Les estimations pour les pays du CIR du Pacifique et d'Amérique latine sont exclues en raison de la couverture de pays considérablement plus petite dans ces régions par rapport à l'Afrique et à l'Asie.

Les décaissements d'aide du CIR ont des effets de promotion du commerce et de l'investissement, bien que limités et avec des divergences régionales. Tous les autres facteurs étant constants, un doublement de l'aide du CIR est lié à une augmentation d'environ 20 % (c'est-à-dire de 22 % à 26 %) des exportations totales des pays dont les volumes d'exportation sont généralement moyens et supérieurs à la moyenne (par rapport à tous les pays du CIR ; tableau A4).²⁰ Les pays asiatiques bénéficient principalement des exportations de services, ainsi que des entrées d'IDE et de la croissance des exportations totales deux ans après le décaissement de l'aide (tableau A5). D'autre part, les pays africains bénéficient principalement des exportations de marchandises.

Tableau A4 : Effets des décaissements d'aide du CIR—Régression quantile de panel avec effets fixes sur l'année

	Q10	Q25	Q50	Q75	Q90
<i>Variable indépendante : dans les décaissements nets du CIR</i>					
In Total exports	0.1479 (0.328 2)	0.1793 (0.2356)	0.2296* (0.1310)	0.2601 * (0.1450)	0.2777 (0.180 6)
<i>Variable indépendante : dans les décaissements nets du CIR_(t-1)</i>					

²⁰Les estimations transversales utilisant la croissance annuelle moyenne des exportations de marchandises comme variable dépendante et les décaissements totaux du CIR comme variable explicative clé montre également des résultats cohérents.

LPI_Infrastructure	0.2264 *)	0.1893 (0.0873)	0.1502* (0.0734)	0.0967 (0.1102)	0.0529 (0.162)
LPI_Suivi	0.3757 *)	0.2965 (0.1440)	0.2108* (0.1083)	0.1337 (0.1392)	0.0490 (0.211)
<i>Variable indépendante : dans les décaissements nets du CIR (t-2)</i>					
LPI	0.0816 (0.208)	0.1412 (0.1381)	0.2038* (0.0980)	0.2545 (0.1192)	0.3168 (0.186)
LPI_Infrastructure	0.0794 (0.199)	0.1516 (0.1437)	0.2384* (0.1176)	0.3469 (0.1714)	0.4018 (0.219)
LPI_Expédition	0.3079 (0.278)	0.3114 (0.1715)	0.3150* (0.1144)	0.3164 (0.1283)	0.3186 (0.179)
LPI_Logistique	0.0990 (0.229)	0.1542 (0.1503)	0.2134* (0.1039)	0.2541 (0.1237)	0.3168 (0.204)
LPI_Suivi	0.2589 (0.292)	0.2578 (0.1836)	0.2568* (0.1406)	0.2558 (0.1932)	0.2552 (0.255)
<i>Variable indépendante : dans les décaissements nets du CIR (t-4)</i>					
LPI	0.1669 (0.236)	0.1940 (0.1684)	0.2253* (0.1243)	0.2644 (0.1667)	0.2873 (0.222)
LPI_Expédition	0.4318 (0.333)	0.3864 (0.1918)	0.3546* (0.1448)	0.3263 (0.1800)	0.2838 (0.306)
LPI_Logistique	0.1374 (0.220)	0.1933 (0.1631)	0.2660* (0.1291)	0.3678 (0.1919)	0.4372 (0.268)
LPI_Suivi	0.0615 (0.362)	0.1972 (0.2374)	0.3279* (0.1774)	0.4566 (0.2263)	0.5258 (0.290)
<i>Variable indépendante : dans les décaissements nets du CIR (t-5)</i>					
Croissance du contenu en valeur ajoutée des exportations	0.0101 (0.030)	0.0205 (0.0221)	0.0352* (0.0169)	0.0474 (0.0217)	0.0578 (0.030)

Notes : Les erreurs types robustes sont indiquées entre parenthèses. Les niveaux d'importance sont les suivants: * p<0.1, ** p<0.05, et *** p<0.01. Les estimations pour les variables indépendantes supplémentaires, y compris les autres variables de résultat, ne sont pas présentées dans le tableau par souci de concision. Les résultats complets peuvent être fournis sur demande.

L'aide du CIR est également associée à une amélioration des performances logistiques, en particulier après prise en compte des effets décalés (tableau A4). Cet effet positif est généralement observé à tous les niveaux de performance logistique et dans la plupart des types de domaines de performance, avec des différentiels régionaux. Néanmoins, les effets d'amélioration des performances parmi les moins performants sont à relativement court terme (c'est-à-dire un an après le décaissement de l'aide) et se réalisent principalement grâce à la qualité des infrastructures commerciales et de transport et au suivi et à la traçabilité des envois. Pour les pays les plus performants, l'effet est plus durable, y compris jusqu'à quatre ans au-delà du décaissement de l'aide du CIR, réalisé grâce à la qualité de l'infrastructure et du suivi dans les premières années et en outre grâce à la facilité d'organiser des

expéditions et une logistique à des prix compétitifs dans les années suivantes. Les économies asiatiques bénéficient particulièrement via ce canal d'impact, avec les effets les plus forts observés en termes de suivi et d'infrastructure, deux ans après le décaissement (tableau A5).

L'aide du CIR tend également à promouvoir la croissance du contenu en valeur ajoutée des exportations. En moyenne, l'impact est réalisé cinq ans après le décaissement réel de l'aide et observé pour les pays du CIR avec des proportions de valeur ajoutée à l'exportation moyennes et les plus performantes (tableau A4).²¹ Plus précisément, un doublement de l'aide du CIR est associé à une augmentation d'environ 3 à 5 points de pourcentage de la croissance du contenu en valeur ajoutée des exportations, en moyenne et toutes choses égales par ailleurs. Les pays africains et asiatiques ont tendance à bénéficier de ce canal, mais avec un effet plus marqué pour ce dernier groupe d'économies et quatre à cinq ans après les décaissements (tableau A5).

Tableau A5 : Effets des décaissements d'aide du CIR par région—Régression par quantile (médiane) de panel avec effets fixes sur l'année

	Décaissements nets du CIR	Décaissements nets du CIR (t-1)	Décaissements nets du CIR (t-2)	Décaissements nets du CIR (t-3)	Décaissements nets du CIR (t-4)	Décaissements nets du CIR (t-5)
<i>Asie</i>						
Dans le commerce total	0.0322 (0.0867)	0.0766 (0.3870)	0.1618 (0.1581)	0.1668 (1.2748)	0.2348 (0.1727)	0.3596* (0.1975)
Dans les importations de marchandises	-0.0142 (0.0995)	0.0713 (0.5442)	0.1008 (0.1051)	0.1527 (0.1057)	0.1979 (0.1512)	0.3228** (0.1278)
Dans les exportations de services	0.2881* (0.1669)	0.1128 (1.1874)	0.4392 (0.2728)	0.2288 (0.2926)	0.4052 (0.3113)	1.3500* (0.6953)
Dans les importations de services	0.0484 (0.4772)	0.0788 (0.1079)	0.1475* (0.0851)	0.1225 (4.5293)	0.1547** (0.0690)	0.1584 (0.5079)
Dans les flux d'IDE	-0.0538 (0.8524)	0.3699 (0.4096)	0.6961* (0.3999)	0.2946 (0.4425)	1.4316*** (0.3848)	-0.7287* (0.3947)
LPI	-0.1790 (0.1641)	0.2887** (0.1161)	0.9179** (0.4489)	-0.0189 (0.0929)	-0.2596 (0.3528)	0.2972** (0.1336)
LPI_Douanes	-0.0322 (0.2914)	0.1571 (0.1341)	0.6791 (0.5388)	-0.0753 (0.2392)	-0.6099 (0.9295)	0.5312*** (0.1192)
LPI_Infrastructure	-0.2942 (0.6234)	0.2714 (0.8933)	1.1396** (0.4722)	-0.1750 (0.1274)	-0.2814 (0.8939)	0.0822 (0.2434)
LPI_Expédition	-0.3302 (0.2229)	0.3174* (0.1776)	1.0042 (2.7012)	0.0379 (0.7190)	0.2991 (0.4301)	0.4905 (0.4426)
LPI_Logistique	-0.0532 (0.5897)	0.1191 (0.2163)	0.4459 (0.7060)	0.0149 (0.1477)	0.4706*** (0.1458)	0.3748*** (0.1343)
LPI_Suivi	-0.2464 (0.2860)	0.3727* (0.2015)	1.5938*** (0.5950)	-0.2232 (0.1601)	-0.8132 (0.6149)	-0.0390 (0.1919)
LPI_Ponctualité	-0.0667 (0.2156)	0.4181** (0.2093)	1.0266* (0.6151)	0.2247 (0.1520)	0.1416 (0.3398)	0.2468 (0.3455)
Croissance des exportations totales	0.0235 (0.0647)	-0.0578 (0.6373)	0.1418** (0.0687)	0.0561 (0.0544)	0.1054* (0.0549)	0.1286 (0.1355)
Croissance des flux d'IDE	-0.1444 (0.3420)	0.5000 (0.3121)	0.6590* (0.3711)	-0.2712 (0.4647)	1.0796** (0.4376)	-1.8592 (23.2203)
Croissance du contenu en valeur ajoutée des exportations	-0.0063 (0.0168)	0.0002 (0.1212)	0.0185 (0.0180)	-0.0118 (0.0241)	0.0563* (0.0292)	0.0040 (0.1358)
Commerce total (% du PIB)	1.0867 (7.5433)	2.6888 (7.5330)	8.5851 (8.6549)	10.9604 (8.2583)	9.0994 (9.2232)	27.9967* (9.2424)
Commerce de marchandises (% du PIB)	-0.9673 (5.8653)	0.4324 (6.6116)	6.2105 (8.5607)	9.6873* (5.6366)	9.9733 (6.1257)	18.6445* (8.0361)
Commerce de services (% du PIB)	2.3856	2.1580	2.2786	1.0470	1.0838	9.0171***

²¹ Ceci est cohérent avec les estimations transversales (avec le contenu en valeur ajoutée des exportations mesuré en croissance/changement).

	(2.0192)	(2.5881)	(4.9926)	(4.3953)	(1.9988)	(3.1167)
<i>Afrique</i>						
Dans les exportations de marchandises	0.3316** (0.1648)	0.2378 (0.1713)	0.1672 (0.1832)	0.1596 (0.1973)	0.0281 (0.2342)	-0.2772 (0.2656)
Croissance du contenu en valeur ajoutée des exportations	0.0019 (0.0108)	0.0029 (0.0113)	-0.0111 (0.0107)	-0.0115 (0.0074)	0.0058 (0.0109)	0.0322* (0.0172)

Notes : La principale variable indépendante est les décaissements nets du CIR. Les erreurs standard robustes sont indiquées entre parenthèses. Les niveaux de signification sont les suivants: * p<0.1, ** p<0.05, et *** p<0.01. Les estimations pour les variables indépendantes supplémentaires, y compris les autres variables de résultats, ne sont pas présentées dans le tableau par souci de concision. Les résultats complets peuvent être fournis sur demande. En raison du faible nombre d'observations par rapport à l'Asie et à l'Afrique, les effets des décaissements nets du CIR ne sont pas estimés pour les pays du Pacifique et d'Amérique latine.

L'implication des gouvernements en tant que principales entités de mise en œuvre des interventions du CIR tend à faciliter le commerce total, ainsi que les exportations totales, en particulier les services. En outre, cette structure de gouvernance dans la mise en œuvre des projets a eu des effets positifs sur les performances logistiques des pays non fragiles et affectés par des conflits. Dans le même ordre d'idées, l'implication des agences des partenaires de développement dans la mise en œuvre des projets a été associée positivement - bien que de manière non significative sur le plan statistique - à la performance logistique, tant pour les pays participant au CIR FCAS que pour les autres (tableau A6).

Tableau A6 : Effets du type de mise en œuvre - moindres carrés ordinaires avec effets fixes de l'année

	Mise en commun	FCAS	Non-FCAS
<i>Gouvernement en tant que PEMO</i>			
Dans le commerce total	0.0966** (0.0319)	-0.0084 (0.0572)	0.0608 -0.0424
Dans les exportations Totales	0.0857* (0.0419)	-0.2241 (0.1476)	0.0399 -0.039
Exportations de services	0.2297* (0.1167)	-0.1715 (0.2742)	0.2443 -0.1444
LPI	-0.0384 (0.0492)	-0.0773 (0.0815)	0.0220* -0.0092
<i>Agence comme PEMO</i>			
LPI	0.0673 (0.0581)	0.0773 (0.0815)	0.0262 (0.0553)
LPI_Douanes	0.0953 (0.0583)	0.0583 (0.0614)	0.0822 (0.0597)
LPI_Infrastructure	0.0490 (0.0770)	0.0885 (0.0933)	0.0315 (0.0599)
LPI_Logistique	0.0601 (0.0388)	0.1101 (0.1160)	0.0046 (0.0345)
LPI_Expédition	0.0324 (0.0410)	0.0595 (0.0627)	0.0376 (0.0852)
LPI_Ponctualité	0.0277 (0.0951)	0.0825 (0.0869)	-0.0524 (0.0773)
LPI_Suivi	0.1444 (0.1004)	0.0694 (0.0731)	0.0516 (0.0862)

Notes : La principale variable indépendante est une variable muette égale à 1 si un projet a le gouvernement/l'agence partenaire comme principale entité de mise en œuvre. Les régressions ont été effectuées en utilisant un ensemble de données au niveau du projet. Les erreurs standard robustes sont indiquées entre parenthèses. Les niveaux de signification sont les suivants: * p<0.1, ** p<0.05, et *** p<0.01. Les estimations pour les variables indépendantes supplémentaires, y compris les autres variables de résultats, ne sont pas présentées dans le tableau par souci de concision. Les résultats complets peuvent être fournis sur demande.

Enfin, nous avons également effectué des contrôles de robustesse en utilisant les MCO avec des effets fixes par année pour vérifier la sensibilité des résultats de la régression par quantile. Le tableau A7 présente les résultats de certaines variables de résultat et de la principale variable indépendante, les décaissements du CIR. Les statistiques de test pour l'adéquation et la signification globale des modèles sont également indiquées à titre de référence.

Dans l'ensemble, les MCO et la régression quantile ont généré des estimations similaires. En particulier, l'effet significatif et positif des décaissements du CIR s'est vérifié pour les exportations totales des pays du CIR, les exportations de services des économies bénéficiaires asiatiques et les exportations de biens des économies bénéficiaires africaines. Les statistiques globales de régression ont également montré que les modèles étaient bien spécifiés et valides.

Table A7: Contrôles de robustesse

Variabes de résultats	Coefficient estimates of EIF net disbursements	F statistic	R-carré global
Exportations totales	0.2212** (0.0843)	22812.37 (0.0000)	0.7998
Exportations de services (pays asiatiques bénéficiaires du CIR)	0.2904** (0.1116)	5510.98 (0.0000)	0.6750
Exportations de marchandises (pays africains bénéficiaires du CIR)	0.3497* (0.1922)	1442.94 (0.0000)	0.8286

Notes: Les erreurs standard robustes des estimations des coefficients et les valeurs p de la statistique F sont indiquées entre parenthèses. Les niveaux de signification sont les suivants : * p<0,1, ** p<0,05, et *** p<0,01. Les estimations des variables indépendantes supplémentaires ne figurent pas dans le tableau par souci de concision..